



LIVRET DE L'ENSEIGNANT

DE LA MATERNELLE AU LYCÉE

PROJETS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
LE PATRIMOINE MÉGALITHIQUE DU SUD MORBIHAN



PAYSAGES DE MÉGALITHES

• MÉGALITHES DE CARNAC ET DES RIVES DU MORBIHAN



LIVRET DE L'ENSEIGNANT



> intérieur du cairn de Gavrinis, Larmor-Baden. Photographie : Eric Frotier de Bagneux



> Alignement de Kerdual Le Vuguen, La Trinité-sur-Mer. Photographie Fanch Galivel/Paysages de mégalithes

Sommaire



Aborder en classe Les mégalithes de Carnac et des Rives du Morbihan	9
La Préhistoire	10
Le Néolithique	13
L'archéologie	21

Le Patrimoine mondial de l'UNESCO	23
L'UNESCO	24
Le Patrimoine mondial	25

Repères chronologiques	32
-------------------------------	-----------

Glossaire	32
------------------	-----------

Préparer un projet EAC	35
La charte de l'Éducation Artistique et Culturelle	36
Des pistes pédagogiques et des ressources utilisables en classe	37
Préparer une visite de site	38

Ressources pour aller plus loin	41
Sitographie thématique	42
Ressources pour les enseignants	43
Ressources pour les élèves	45



> dolmens de Pen Liouse. Photographie Fanch Galivel/Paysages de mégalithes



Ce livret vous propose quelques éléments de contexte et des ressources autour du patrimoine mégalithique du sud du Morbihan, dans le cadre des projets d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) proposés par Paysages de mégalithes.

Il a pour vocation de vous accompagner dans le projet et vous permettre de vous approprier le sujet. Pour toutes remarques, demandes ou besoins, liés aux projets mégalithes et/ou EAC, vous pouvez joindre l'association

Paysages de mégalithes :

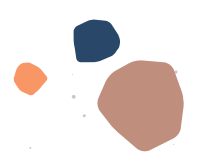
74 rue des Korrigans, 56340 Carnac
contact@megalithes-morbihan.fr
02 97 29 84 39

L'association Paysages de mégalithes porte le dossier de candidature et l'inscription des Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle a été fondée en 2012 et rassemble 28 communes, le Département du Morbihan, le Centre des Monuments Nationaux (CMN), le Conservatoire du littoral, Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA), Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA), la Région Bretagne, de nombreuses associations et des communes associées, notamment Vannes et Auray.





> alignement de Kerisper, Pluneret. Photographie : Vivien Heitz/Paysages de mégalithes



ABORDER EN CLASSE LES MÉGALITHES DE CARNAC ET DES RIVES DU MORBIHAN



LA PRÉHISTOIRE



LES BORNES CHRONOLOGIQUES DE LA PRÉHISTOIRE

La Préhistoire est une très longue période qui commence avec les premières traces d'hominidés (la famille des grands singes à laquelle nous appartenons dans la classification du vivant). On estime que cette famille se différencie des autres singes aux alentours de 7 millions d'années avant notre ère. Ce qui nous différencie anatomiquement d'autres grands singes sans queue (orang-outan, gorille, bonobo, chimpanzé), c'est notre capacité à la bipédie, au redressement. Si certains fossiles font encore l'objet de débats par les paléoanthropologues (Toumaï, Orrorin), il existe en revanche un consensus autour des espèces d'australopithèques, dont fait partie Lucy (*australopithecus afarensis*) découverte en 1974. Les plus anciens fossiles d'australopithèques ont été datés aux alentours de 4 millions d'années avant notre ère. Les premiers représentants du genre homo ont été eux datés à environ 2,5 millions d'années avant notre ère.

Traditionnellement, on dit que la Préhistoire se termine avec l'invention de l'écriture, cette borne serait alors fluctuante selon l'aire géographique étudiée : toutes les civilisations n'utilisent pas l'écriture. Si on prend l'exemple du territoire correspondant à la

France, l'usage de l'écriture ne se développe véritablement qu'à la conquête romaine, vers 50 avant notre ère. Les Gaulois n'avaient en effet pas recours à l'écrit pour leur vie courante, on connaît toutefois quelques transcriptions en langue gauloise, mais utilisant les alphabets grec, étrusque ou latin, ce qui montre bien qu'il s'agit d'un choix culturel. Par comparaison, le cunéiforme se développe en Mésopotamie vers le quatrième millénaire avant notre ère. On observe donc presque 4 000 ans d'écart entre ces deux régions du monde si on prend l'exemple de l'écriture.

LA PRÉHISTOIRE EN EUROPE

En général, on découpe la Préhistoire en plusieurs périodes (elles-mêmes subdivisées par les spécialistes) :

- Le Paléolithique : entre environ 1,2 million d'années et 10 000 ans avant notre ère
- Le Mésolithique : entre environ 10 000 et 6 000 ans avant notre ère ; époque peu connue du grand public
- Le Néolithique : à partir de 6 000 ans avant notre ère environ. Le phénomène dit de néolithisation n'est pas intervenu au même moment partout et a pris du temps à s'installer durablement.

Le Paléolithique

Le terme de paléolithique vient du grec ancien *paleo* = ancien et *lithos* = la pierre. C'est la plus ancienne période de la Préhistoire et la plus longue, des premières traces humaines en Europe, vers 1,2 million d'années avant notre ère, jusqu'à la fin de la dernière glaciation, vers 10 000 ans avant notre ère !

En Europe, les premiers représentants de la lignée humaine sont attestés vers 1,2 million d'années, à Atapuerca, située dans le nord de l'Espagne, les fossiles ont été attribués à une espèce appelée *homo antecessor*, proche de *homo erectus*, plus connue. À cette époque, les humains fabriquent (les plus vieux, des galets aménagés ou chopper en anglais, datent en Afrique d'il y a 2,5 millions d'années), mais c'est à cette période que va être adopté, entre autres, le fameux biface. Cet outil est multifonctionnel, et sa fabrication présuppose une grande capacité à l'abstraction puisque les éclats sont détachés de manières réfléchies afin d'obtenir la double symétrie (en plan et en profil) qui caractérise le biface.

Les plus anciennes traces de domestication du feu en Europe sont attestées sur les sites français de Terra-Amata dans le Sud et à Ménez-Dregan en Bretagne ; ils sont datés entre 400 000 et 300 000 ans.

Lors du Paléolithique, le climat a connu des fluctuations : des alternances entre des épisodes glaciaires et des épisodes interglaciaires. Il s'agit de cycles climatiques naturels. À titre d'exemple, à Vernou-la-Celle en Seine-et-Marne, des tufs ont conservé des traces fossiles de végétaux et d'animaux datés autour de 400 000 ans. À ce moment-là, intervient un épisode interglaciaire, donc plus tempéré. Dans les couches étudiées, ont été trouvés des ossements d'animaux, dont une dent d'un cousin de l'hippopotame, des os de macaques, mais aussi des empreintes de végétaux et certaines essences aujourd'hui méditerranéennes comme le figuier ou le buis.

Ces fluctuations climatiques font que jusqu'à 200 000 ans avant notre ère, le peuplement n'est continu que dans la zone méditerranéenne. Il est intermittent en Europe continentale et ne se fait que lors des périodes interglaciaires. Le nord étant occupé par les calottes glaciaires lors des périodes froides. La dernière ère glaciaire a duré à peu près entre 110 000 et 10 000 ans avant notre ère.

Tout au long du paléolithique, les populations sont nomades. L'habitat se fait sous des huttes ou éventuellement dans des abris sous roche, à l'entrée de grotte et non au plein cœur de ces dernières. Elles sont en effet parfois occupées par des animaux sauvages tels des ours ou des lions des cavernes, de plus il y fait sombre et la fumée des torches finit par stagner et rendre l'atmosphère inconfortable si l'on imagine y rester un certain temps.

La subsistance est assurée par la chasse, la pêche et la cueillette. Les premières traces directes d'une activité de chasse au gros gibier remontent au paléolithique ancien (entre 1,7 million

d'années et 200 000 ans avant notre ère). Les archéologues ont retrouvé des armes : des épieux en bois et des outils en os comme à Clacton-on-Sea au Royaume-Uni, ou à Schöningen ou Bilzingsleben en Allemagne. En parallèle, le charonnage a pu continuer à être pratiqué. Le propulseur, outil qui permet de projeter une sagaie plus loin et plus fort, permet de prendre ses distances par rapport au gibier. Ils sont plus tardifs, et datés autour de 15 000 ans avant notre ère. À l'époque, du paléolithique récent (entre 40 000 et 10 000 ans environ avant notre ère), on retrouve beaucoup d'outils de chasse en os : pointe de sagaie, pointe barbelée (harpons), hameçons... À la fin du paléolithique, lors de la dernière ère glaciaire, le gibier est essentiellement constitué de rennes, de chevaux, de bisons : il s'agit de grands mammifères qui se déplacent en troupeaux, faciles à suivre pour les populations.

Néandertal et Sapiens

Homo neandertalensis ou Homme de Néandertal (du nom du site éponyme en Allemagne, où un individu a été découvert en 1856) est présent entre 400 000 et 25 000 ans environ avant notre ère. Son anatomie est assez proche de celle de l'*homo sapiens*, mais s'en distingue en étant plus trapue, avec une cage thoracique plus évasée, des membres inférieurs un peu plus courts. Le Crâne lui, est un peu plus gros que celui d'*homo sapiens*. Il maîtrise le feu, fabrique des outils et pratique même l'inhumation de ses morts (exemple d'une étude récente sur le site de La Ferrassie en France). De plus en plus d'indices laissent aussi supposer que *Néandertal* a aussi eu une activité artistique (quelques gravures sur parois ou objets en os).

Homo sapiens apparaît, semble-t-il, vers 300 000 ans avant notre ère ; c'est en 2017 à Jbel Irhoud au Maroc que les plus anciens squelettes ont été découverts. Il est plus gracile qu'*homo neandertalensis* et est déjà d'une hauteur comparable à la nôtre. Il est plus connu sous le nom d'Homme de Cro-Magnon, du nom d'un squelette découvert sur le site du même nom au XIX^{ème} siècle. Les plus anciennes sépultures connues lui sont attribuées : les sites de Skhul et Qafzeh en Israël, et Qena en Egypte sont datés autour de 100 000 et 90 000 ans avant notre ère. En revanche, *homo sapiens*, en l'état actuel des connaissances, ne semble pas présent dès le début en Europe, les dernières datations issues d'un site bulgare donnent une présence vers 45 000 ans avant notre ère.

Ainsi Sapiens et Néandertal ont pu se côtoyer entre 45 000 et 25 000 ans avant notre ère. Les chercheurs ne sont pas encore sûrs des raisons de la disparition de Néandertal. Toujours est-il qu'à partir de 30 000 ans avant notre ère, *homo sapiens* est la seule espèce humaine encore présente sur Terre.



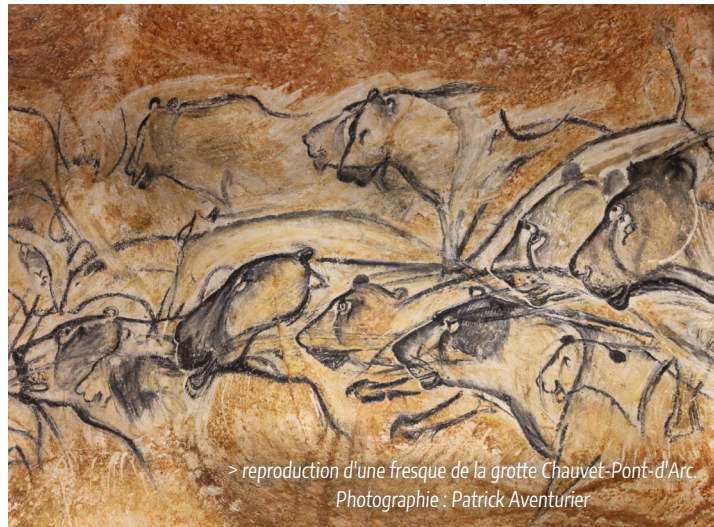
> alignement du Vieux Moulin, Plouharnel. Photographie : Eric Frotier de Bagneux/Paysages de mégalithes

La fin du Paléolithique et le Mésolithique

Le paléolithique récent, de 35 à 10 000 avant notre ère correspond à la fin de la dernière glaciation du Weichselien. Le maximum glaciaire est atteint vers 25 000 avant notre ère, suivi d'une déglaciation progressive à partir de -22 000. Il faut donc imaginer un paysage de toundra, ou de steppe. La faune est également adaptée au climat : rennes, chevaux, bisons, et encore quelques mammoths (qui remontent vers la Russie, où l'environnement leur est plus favorable).

C'est au paléolithique récent que les premières traces d'art apparaissent. En Europe, la grotte Chauvet en est l'exemple le plus ancien, daté vers 35 000 ans avant notre ère, pour ce qui est de l'art pariétal. Mais il ne faut pas oublier qu'un art mobilier se développe aussi, avec des objets gravés et les premières statuettes.

C'est à cette période aussi qu'on voit se développer de réelles « cultures matérielles », c'est-à-dire des manières de faire, notamment dans la fabrication des outils ou l'art, qui permettent de faire des distinctions entre populations. Les archéologues différencient ainsi des cultures au cours de cette période, qu'ils sont en mesure de dater, comme l'Aurignacien, le Châtelperronien, le Gravettien, le Solutréen, l'Azilien ou encore le Magdalénien. Outre les outils en silex, des outils en os sont fabriqués : des pointes de sagaie, des propulseurs, des harpons, des hameçons... ou des aiguilles ! Les tendons prélevés sur les animaux chassés peuvent être tannés et permettent d'obtenir un fil très résistant, on a donc tout le nécessaire pour la couture de vêtements, à partir des fourrures et du cuir des animaux.



Une autre innovation de la fin du paléolithique serait la domestication du chien. Des études sont encore en cours sur le sujet pour en affiner les modalités et la datation.

À partir de 10 000 ans avant notre ère, le climat se réchauffe progressivement pour arriver à des températures similaires aux nôtres. Le paysage s'en trouve bouleversé : des forêts s'implantent, le niveau marin augmente et des territoires comme la Manche sont ennoyés, isolant ainsi la Grande-Bretagne du continent. Les populations s'adaptent à ces changements. Elles se déplacent moins, adoptant un mode de vie semi-nomade. La chasse à l'arc se développe, pour chasser le gibier des forêts tempérées (cerf, sanglier, chevreuil). Les outils en pierres évoluent suivant ces nouveaux usages : pointes de flèches et microlithes (petits éclats) pouvant être emmanchés. Les populations vivent encore essentiellement de chasse, pêche et collecte.

Le mésolithique (du grec ancien, *meso* = moyen, milieu et *lithos* = la pierre) est une période de transition entre le paléolithique et le néolithique en termes de climat et de modes de vie des populations préhistoriques : le climat se rapproche du nôtre, mais le mode de vie néolithique n'est pas encore en place.



Dans le Morbihan, les archéologues ont eu la chance de trouver des sépultures du mésolithique dans des amas coquilliers (amoncellement de coquillages) sur l'îlot de Téviec, proche de la Presqu'île de Quiberon et sur l'île d'Hoëdic. Les époux Péquart ont ainsi mis au jour plusieurs tombes dont certaines ont livré un riche mobilier, notamment de parures de coquillages, au XX^{ème} siècle. Il s'agit de découvertes exceptionnelles, car le sol granitique breton est en général trop acide pour assurer la bonne conservation des squelettes ; ici les amas coquilliers ont servi pour former les sépultures. Ils ont permis la préservation des vestiges. Ainsi, ces derniers font-ils partie des plus anciens squelettes de Bretagne qui nous soient parvenus.

LE NÉOLITHIQUE



Le terme néolithique est bâti à partir du grec ancien : *neo* = nouveau, nouvelle et *lithos* = la pierre. L'expression d'« Âge de la pierre nouvelle » se rapporte à une nouvelle manière de concevoir les outils en pierre : le polissage. Outre l'aspect brillant donné à la pierre, cela va surtout la rendre plus résistante aux chocs, car l'impact n'aura pas de point d'accroche sur d'éventuelles aspérités, ce qui empêche en partie l'onde de se diffuser et de faire éclater la pierre. Cette caractéristique est déterminante, pour des outils comme les haches omniprésentes à cette époque. Elles sont en effet essentielles à l'effort de défrichage nécessaire à l'espace requis pour deux des innovations néolithiques : l'agriculture et l'élevage, qui fondent le mode de vie du néolithique.

Un foyer d'émergence du mode de vie néolithique se situe au Proche-Orient, dans la région dite du « croissant fertile » en Mésopotamie (du grec *meso* = moitié, milieu et *potamos* = le fleuve), qui correspond aujourd'hui à l'Irak. C'est à partir de 10 000 avant notre ère environ que l'agriculture puis l'élevage

sont adoptés dans cette région du monde. C'est depuis ce foyer que le néolithique se diffuse peu à peu et se manifeste par des pratiques d'agriculture et d'élevage, d'une part le long des côtes méditerranéennes et d'autre part par la vallée du Danube. Ce processus a duré environ 4 000 ans. C'est pourquoi on ne parle de néolithique en Europe qu'à partir de 6 000 ans avant notre ère.

Les espèces domestiquées et élevées à cette époque sont essentiellement les bœufs, les moutons, les chèvres, les porcs. Les plantes sont surtout des espèces comme les blés, l'orge, les lentilles. Une autre innovation du néolithique est l'invention de la céramique, qui permet le transport et le stockage des denrées, mais aussi de nouveaux modes de cuisson des aliments.

Le néolithique en Europe se termine avec les premières métallurgies, d'abord de cuivre, puis de bronze (alliage, généralement de cuivre et d'étain) à partir de 2 500 ans avant notre ère environ.



> cartographie des dépôts. Conception et réalisation S. Cassen et V. Grimaud, 2020.

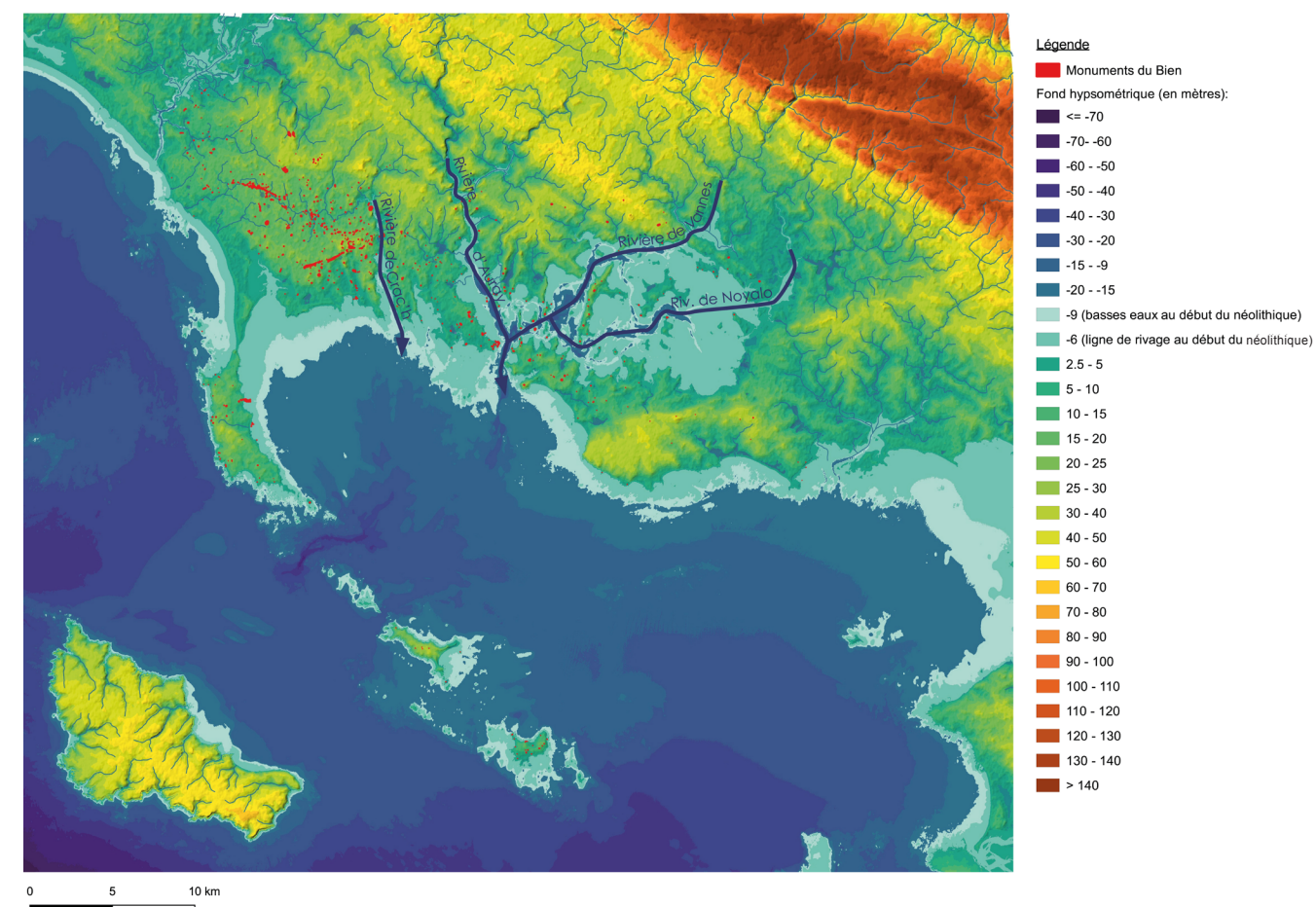
Le paysage du Morbihan au Néolithique

En bordure du golfe, devant le spectacle de ces nombreuses îles s'étendant jusqu'à l'horizon barré par la frange côtière de la baie de Quiberon, il est difficile d'imaginer en cette même place un paysage de vallées, occupé par des marais d'eau saline ou d'eau douce. Au début du néolithique, entre 6 000 et 5 000 avant notre ère, les estuaires des rivières de Vannes et d'Auray commencent à être immergés, et, cette remontée de l'océan se poursuivant, on assiste ensuite au débordement des vallées et au dépôt de sables et d'argiles marines, noyant totalement le réseau de vallées qui s'était développé durant la période froide.

Le néolithique est une période charnière dans les relations que les êtres humains entretiennent avec leur environnement. Avec l'agriculture et l'élevage, les sociétés agissent sur le paysage. Ces deux activités nécessitent en effet d'aménager espace et terres pour leur implantation.

ce qui implique entre autres un important travail de défrichage. Le déboisement est renforcé par les besoins pour la construction et l'artisanat, dont la poterie pour la cuisson. Il faut donc imaginer un espace beaucoup plus ouvert qu'aujourd'hui, un paysage agricole avec un habitat clairsemé.

Le paysage de littoral est aussi très différent du nôtre. La mer est à ce moment plus basse d'environ 5 mètres, ce qui implique une ligne de rivage beaucoup plus lointaine que maintenant. Le Golfe du Morbihan lui-même n'existe pas encore : il s'agit d'une plaine traversée de trois rivières : Auray, Vannes et Noyal qui se rejoignent dans un estuaire qui correspond à l'entrée du Golfe actuel, entre les pointes de Locmariaquer et Arzon.



> implantation des mégalithes et rivages au Néolithique. H. Grapin, d'après données IGN.

LE MÉGALITHISME

Le phénomène mégalithique désigne avant tout la mise en scène de « grandes pierres » (en grec ancien *mega* = gros, grosse ; *lithos* = la pierre). Chacune des phases d'érection de ces monuments correspond à une réalité complexe, dont le contexte et les motivations sont difficiles à appréhender aujourd'hui.

Cette longue période du Néolithique est caractérisée par le développement de sociétés complexes qui montrent d'indéniables connexions les unes avec les autres. L'ensemble des territoires est à présent exploité par différents groupes humains. C'est le moment de l'affirmation de l'économie de production. La sédentarisation, accompagnée par la pratique intense de l'agriculture et par une pression croissante exercée sur le milieu naturel, incite probablement les groupes humains, peu à peu, à s'approprier les territoires sur lesquels ils sont installés.

L'apparition du mégalithisme constitue une des composantes majeures du début du Néolithique moyen. Il émerge dans un premier temps sur la façade atlantique, puis se diffuse dans le courant du V^{ème} millénaire avant notre ère dans une aire allant de l'Europe septentrionale à la Méditerranée. Construits pour la plupart dans des matériaux non périssables, et bien souvent implantés sur des reliefs naturels, les monuments et sites mégalithiques marquent durablement le paysage et contribuent largement à structurer

ce dernier. Ces architectures non domestiques, parmi les plus anciennes connues en Europe occidentale, révèlent l'ingéniosité et le savoir-faire technique de ces sociétés d'agriculteurs-éleveurs pour extraire, transporter et mettre en œuvre des volumes de terres et de pierres considérables. Perchées sur des sommets, accrochées au versant ou nichées en bordure de marais traversant des rivières, ces architectures sont inscrites dans l'environnement et y jouent un rôle de repère autant que de marqueur structurant le paysage et le chargeant de significations. Puissances massives et, en tant que telles déjà chargées de symboles, beaucoup d'entre elles sont parées de riches gravures comme à Gavrinis (Larmor-Baden), Petit Mont (Arzon) ou encore de stèles à Locmariaquer. Concentration de chefs d'œuvre de l'art, elles ajoutent à cet ensemble un caractère exceptionnel et universel.

Parmi la pléiade de monuments et sites qui constellent le secteur des rives sud du Morbihan, certains mettent en scène le jeu de rapports hiérarchiques visibles entre individus. Ce sont, par exemple, les tumulus géants parmi les plus imposants d'Europe, dont ne subsistent plus que de très rares exemplaires celui du Mont Saint-Michel à Carnac, du Mané-er-Hroëck à Locmariaquer et de Tumiac à Arzon. Ces trois tumulus sont dits « carnacéens » et sont spécifiques à cette région du monde. Les chambres funéraires à l'intérieur de ces monuments sont constituées de grands blocs de pierre. Ces structures sont elles-mêmes recouvertes de moellons (petits blocs de pierre taillée), puis d'une couche de limon (terre entraînée par les eaux et déposée sur les rives des rivières) et encore une autre couche de moellons en surface. Ces buttes artificielles sont très imposantes : elles mesurent généralement plusieurs dizaines de mètres de diamètre et plus de dix mètres de hauteur. Lors de leurs fouilles archéologiques menées au XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle, ces tumulus ont livré un très riche mobilier, des tessons, mais aussi des objets de prestige comme des lames de haches polies ou des éléments de parures (perles et pendeloques). Les roches utilisées pour certaines lames de haches ont une origine alpine, tandis que les éléments de parures sont en variscite, une roche dont la source a été identifiée dans la péninsule ibérique. Cela démontre que les populations implantées là au néolithique pratiquaient des échanges à longue distance avec d'autres régions européennes. La taille imposante de ces monuments et le prestige du mobilier découvert suggèrent que les individus inhumés étaient distingués socialement au sein de leur communauté.

De manière générale, la construction de ces monuments a demandé beaucoup de ressources aux populations qui les ont édifiés. Certains blocs utilisés font en effet plusieurs dizaines voire centaines de tonnes et ont été dressés à la force humaine. Les zones d'extraction des blocs étaient aussi parfois distantes de plusieurs kilomètres du lieu où ils étaient installés, avec parfois des cours d'eau à traverser ! Ainsi, les archéologues estiment que le Grand Menhir Brisé de Locmariaquer pesait à l'origine 330 tonnes ! Au moment de son installation, il faisait également partie d'un alignement de plusieurs stèles. Quelques générations plus tard, plusieurs stèles de l'alignement sont tombées, dont un autre menhir géant. La pierre de celui-ci a été réutilisée dans d'autres monuments : le dolmen de la Table des Marchands ainsi que la dalle de couverture de la chambre de Gavrinis. Un autre morceau est manquant, mais n'a pas encore été retrouvé par les archéologues.

Les différentes architectures mégalithiques

Les tumulus

Le mégalithisme dans le sud du Morbihan recouvre plusieurs types de monuments. Il peut s'agir de monuments funéraires comme les tumulus : s'ils sont principalement constitués de terre, on parle de tertre ; s'ils sont plutôt composés de pierres, on parle alors de cairn. Les tumulus recouvrent une structure mégalithique qui peut prendre plusieurs formes : chambre funéraire rectangulaire, allée se terminant par une chambre, couloir s'évasant au bout en une chambre funéraire, couloir rectiligne ou coudé... Lorsque le tumulus qui recouvrait la structure interne a disparu au cours du temps du fait de l'érosion (naturelle ou par les activités humaines), on parle alors de dolmen. Ce terme a été construit à partir des mots bretons pour table (*toal*, *an doal* = une table) et pierre (*men* ou *maen*), pour parler notamment du monument de la Table des Marchands à Locmariaquer. Les dolmens sont donc aussi des monuments funéraires, et sont des vestiges autrefois recouverts d'un tumulus.

Ci-contre, de haut en bas :

- > haches polies en jadéite alpine découvertes dans le tumulus du Mont-Saint-Michel, Carnac. Collection Musées de Vannes. Photographie : A. Polkowski.
- > perles et pendeloques en variscite andalouse découvertes dans le tumulus du Mont-Saint-Michel, Carnac. Collection Musées de Vannes. Photographie L. Rannou.
- > perles découvertes dans les dolmens de Kerlagade, Carnac. Collection Musée de Préhistoire de Carnac.





> tumulus du Mané er Hroëck, Locmariaquer. Photographie : Néotopia/Paysages de mégalithes



> allée coudée des Pierres Plates, Locmariaquer.
Photographie : Vivien Heitz/Paysages de mégalithes



> alignement du Petit Menec, La Trinité-sur-Mer.
Photographie : Fanch Galivel/Paysages de mégalithes

Les ouvrages de stèles

Un autre type de monument mégalithique sont les ouvrages de stèles. C'est-à-dire des agencements particuliers de menhirs (ou stèles pour les scientifiques). Les plus connus sont bien sûr les alignements de Carnac, mais ils sont loin d'être les seuls. On retrouve des alignements par exemple à Erdeven ou à Kerbourgneq sur la commune de Saint-Pierre-Quiberon. Les stèles ne sont pas seulement installées en lignes, elles peuvent aussi avoir été agencées pour former une enceinte : en arc de cercle (on les appelle parfois cromlech) comme à Kerbourgneq (Saint-Pierre-Quiberon) ou au Ménec (Carnac), ou en quadrilatère comme à Crucuno (Plouharnel) ou au Manio (Carnac).

Aujourd'hui, on trouve aussi des stèles isolées, comme le Men Bronzo de Locmariaquer ou celui de Kermaillard à Sarzeau.

Les gravures

Certains des monuments mégalithiques portent des gravures. Certains motifs se retrouvent sur plusieurs sites répartis sur le territoire, et même parfois sur d'autres monuments d'Europe de l'Ouest, ce qui témoigne encore une fois des liens entretenus entre différentes régions voire du rayonnement du sud du Morbihan à cette époque. Ils se différencient fortement des formes que l'on peut rencontrer au paléolithique ou au mésolithique. Ces gravures sont l'expression d'un autre mode de pensée symbolique, caractéristique des sociétés qui les ont produites. Si l'on peut reconnaître des formes, leur signification exacte nous est perdue. Si une bonne partie nous est parvenue, elles sont cependant très fragiles et sensibles à l'érosion, aux frottements, aux variations climatiques. Aussi, mieux vaut ne pas y toucher lors d'une visite pour pouvoir en profiter encore longtemps. Le plus bel exemple de cet art des gravures sur les mégalithes est le cairn de Gavrinis, sur une île de la commune de Larmor-Baden.



> presqu'île de Locmariaquer et golfe du Morbihan. Photographie : ZULAN/Paysages de mégalithes

Le phénomène mégalithique atteint une ampleur considérable dans le sud du Morbihan : de la ria d'Étel à l'ouest, à la Presqu'île de Rhuy à l'est, en passant par la Presqu'île de Quiberon et les îles de Houat et Hoëdic, ce sont près de 560 sites mégalithiques construits en 2 000 ans.

Loin d'être établie au hasard, la répartition des sites mégalithiques suggère une certaine logique d'implantation. Ils se construisent en lien avec le littoral ou les principaux cours d'eau de l'époque : la rivière du Gouyaneur, la ria d'Étel et les rivières du Bono, d'Auray, de Vannes et de Noyal. Les reliefs jouent aussi un rôle dans le choix d'installation des sites. Enfin, les monuments semblent entretenir des liens les uns avec les autres. On trouve des tumulus voisins d'alignements. Des dépositions d'objets polis ont été retrouvées sur des points stratégiques du paysage en lien avec le littoral, comme les 17 haches en roches alpines du Bernon/Mouillaren d'Arzon ou celles du Petit Rohu à Saint-Pierre Quiberon. Cette accumulation d'objets le long des rives sud du Morbihan est inédite.

Plusieurs monuments mégalithiques témoignent aussi d'un paysage qui a changé depuis le néolithique. Plusieurs sites se retrouvent aujourd'hui immergés ou seulement visibles à marée basse comme les alignements de Kerbourgneq et du Petit Rohu à Saint-Pierre Quiberon, ou encore une partie du site de l'Îlot d'Er Lannic à Arzon.

En outre, ces sites sont les vestiges d'une construction du paysage tel qu'il est conçu et vécu par les populations au néolithique.

Si d'autres monuments mégalithiques sont connus dans le monde et à différentes époques, c'est dans le sud du Morbihan que l'on observe dans de telles proportions les différentes caractéristiques évoquées. Ce paysage culturel est l'exemple le plus ancien du mégalithisme dont la concentration d'alignements est unique au monde de par la densité et l'étendue des pierres dressées. Ainsi, les monuments témoignent-ils de prouesses techniques et artistiques autant sur le bâti, que les gravures et les objets-signes, comme les haches et les pendeloques. Ces dépositions affirment les échanges d'influences entre différents territoires : le territoire des rives du Morbihan a livré la moitié du corpus européen des objets néolithiques en jade. C'est cet ensemble qui forme la structuration d'un paysage par une culture sur l'ensemble de la période du néolithique.

Lycée – Spécialité Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences Politiques

Interpréter le mégalithisme au néolithique : les alignements du plateau carnacéen, une frontière ?

Anne Lehoerff, *Préhistoires d'Europe*, édition Belin, 2016

« Les mégalithes ont frappé précocément les esprits en raison de leur visibilité. À juste titre, car c'est effectivement l'une de leurs raisons d'être. L'une de leurs fonctions est bien de marquer les paysages, et plus encore de les structurer. Les fonctions funéraires et cultuelles peuvent s'accomplir dans des lieux plus discrets. Au contraire ici, il apparaît clairement que certaines sociétés néolithiques ont souhaité afficher une monumentalité visible par tous. À ce titre, ces architectures peuvent être considérées comme des points de repère qui organisent les espaces, les territoires, les frontières et les fonctions de manière ostentatoire. (...) Au V^e millénaire, dans un contexte d'affirmation des identités régionales, une monumentalité de certaines constructions s'impose en Europe de l'Ouest, au point que l'on peut parler d'un véritable « monumentalisme ». C'est un choix technique, un choix social, un choix identitaire. Le monument devient un point d'ancrage dans l'environnement que son ampleur rend visible. »

Serge Cassen et alii, *Carnac récit pour un imagier*, édition LARA, 2021

« En partant d'un principe largement répandu dans de nombreuses sociétés, selon lequel le monde est constitué de deux moitiés, le monde des vivants et le monde des morts formant un système spatial complexe orienté et polarisé, où ces deux moitiés communiquent (...), les sites, les objets, les signes du territoire carnacéen ont été entièrement revus sous cet éclairage. La barre de stèles s'apparente dès lors au tracé d'une limite, qui est en même temps le moyen universel d'assurer la défense magique d'un espace contre un autre, devenant de fait le lieu le plus dangereux qui soit, que cette limite soit le centre ou la frontière du territoire. Dans cette géographie funéraire que donnent à voir les tertres dispersés, les lignes de déplacement (d'un être réel ou surnaturel) dans un relief donné apparaissant par conséquent un élément de construction essentiel du modèle de compréhension. Or nous l'avons vu, les dépôts de haches en roches rares se placent sur les voies du déplacement ou sur ces zones de la transition que les voies d'eau et lignes d'interfluvies, aussi peu spectaculaire soient-ils, activent nettement. (...) La force, le génie de persuasion durent être considérables pour que 12 000 tonnes de rochers aient été déplacés et plantés dans le sol pour édifier ces barres de stèles entre ria d'Etel et ria de Penerf (...).Le pouvoir d'attraction dû être immense autour des trois grands tombeaux carnacéens pour que plus de 260 000 m³ de terres et de pierres aient été accumulés pour former autant de tumulations sur d'autres sépultures. Les relations sociales ont dû être suffisamment complexes (...) pour que les communications entre individus s'enrichissent d'autant de symboles, au point qu'une majorité des dalles gravées il y a plus de 6 000 ans en France aient été conçues et travaillées sur ce petit territoire. (...) »

Jean-Michel Bonvalet, responsable du service culturel et éducatif du Centre des Monuments nationaux de Bretagne, *Terres de Mégalithes*, édition Ouest France, 2023

« C'est le reflet d'un travail collectif disproportionné par rapport aux ressources locales de l'époque. Et pourtant c'est là. On se faisait trop de souci pour eux ; pour faire simple, ils étaient capables des gestes de bâtisseurs qui nécessitent une grosse organisation. Manifestement, c'est une société qui tourne bien. Les élites sont enterrées avec des objets précieux. On est loin de l'image de l'homme préhistorique. Ensuite, il y a l'interprétation, avec un côté imaginaire. Il n'est possible qu'à la condition qu'on n'ait pas toutes les réponses. La sensibilité de chacun se glisse dans cet espace de l'interprétation. Notre rôle est de faire un état du savoir actuel, sans interprétation personnelle. Celle des chercheurs se dirige vers la matérialisation d'une frontière. C'est vaste et flou, mais les contours généraux sont dessinés. C'est une hypothèse de travail qui est séduisante, partagée par une partie de la communauté scientifique. On retransmet ça en termes de contenu scientifique, mais notre rôle est aussi de pointer du doigt les questions sans réponses qu'on ne peut ignorer. C'est là que l'imaginaire de chacun entre en jeu. »

L'ARCHÉOLOGIE



L'archéologie est la science qui étudie les sociétés humaines passées à travers les traces matérielles qu'elles ont laissées. Elle se distingue de l'histoire par le fait qu'elle ne va pas seulement se servir des traces écrites laissées par les hommes et les femmes du passé, mais par toutes traces matérielles laissées par eux. Pour cela, elle a recours aux fouilles archéologiques.

En France, sa pratique est encadrée par la loi. Le livre V du code du Patrimoine lui est entièrement consacré. La loi lui donne ainsi la définition du « patrimoine archéologique » :

Article L510-1

« Constituent des éléments du patrimoine archéologique tous les vestiges, biens et autres traces de l'existence de l'humanité, y compris le contexte dans lequel ils s'inscrivent, dont la sauvegarde et l'étude, notamment par des fouilles ou des découvertes, permettent de retracer le développement de l'histoire de l'humanité et de sa relation avec l'environnement naturel. »

Code du Patrimoine, Livre V Archéologie, Titre I^{er} Définition du patrimoine archéologique

Dans cette définition, « (...) tous les vestiges, biens et autres traces de l'existence de l'humanité » signifie que toute trace matérielle va intéresser l'archéologue : les squelettes, les objets de parures, les mégalithes, les restes d'habitations anciennes ou traces de foyer (trous de poteaux pour le cas des rives sud du Morbihan, notamment). Cela peut recouvrir des réalités très diverses, de la plus spectaculaire à la plus ténue et dans tous types de matériaux.

« (...) y compris le contexte dans lequel ils s'inscrivent » souligne l'importance du contexte en archéologie. Un vestige ou objet archéologique est retrouvé a priori là où il s'est déposé dans le passé et n'en a pas bougé. Il se retrouve ainsi en relation spatiale avec d'autres vestiges, mais aussi en relation de temps, car il se trouve dans une « couche » de terre qui correspond à son époque.

Le principe de stratigraphie, issu de la géologie, est appliqué à l'archéologie : il s'agit d'étudier les successions de couches de terres et leurs relations entre elles, selon le principe de base qu'au cours du temps, la terre se dépose. Ainsi plus on va profondément, plus on remonte le temps. C'est pourquoi, en relevant les différentes couches se trouvant sur un même site, on peut les différencier et comprendre leur succession au cours du temps. Comme si un site archéologique était un mille-feuille. Les relations spatiales des vestiges entre eux au sein d'une même couche (et donc d'une même occupation du site sur un temps donné), nous permettent de reconstituer ce qu'il s'est passé : le type de bâtiment

ou d'activité qui y a été pratiquée. Un vestige sans son contexte ne donnera donc que peu d'information en comparaison.

C'est tout le volet de l'archéologie dite environnementale qui est couverte par « (...) et de sa relation avec l'environnement naturel ». Cette approche va s'intéresser à tous les éléments permettant de reconstituer l'environnement dans lequel vivaient les hommes et les femmes du passé, mais aussi leur action sur lui. Les os d'animaux (zooarchéologie) renseignent par exemple sur les espèces élevées et consommées, sur les pratiques d'élevages et culinaires. Les graines carbonisées (carpologie), les pollens (palynologie) nous apprennent de même sur les espèces végétales qu'elles soient cultivées par l'humain ou présentes dans son environnement naturel. Les sédiments et les coquilles et coquillages (malacologie) qu'ils contiennent peuvent nous en apprendre plus sur le type de sol et le climat de ces époques. Tous ces vestiges naturels ou écofacts, parfois ténus, permettent aux archéologues de reconstituer les paysages anciens (anthropiques ou non).

L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

Le dispositif français d'archéologie préventive est issu de la loi du 17 janvier 2001, modifiée en 2013 puis en 2016. Les mesures relatives à l'archéologie préventive sont codifiées aux articles L. 521-1 et L.524-16 et aux articles R.522-1 à R.524-36 du code du patrimoine.

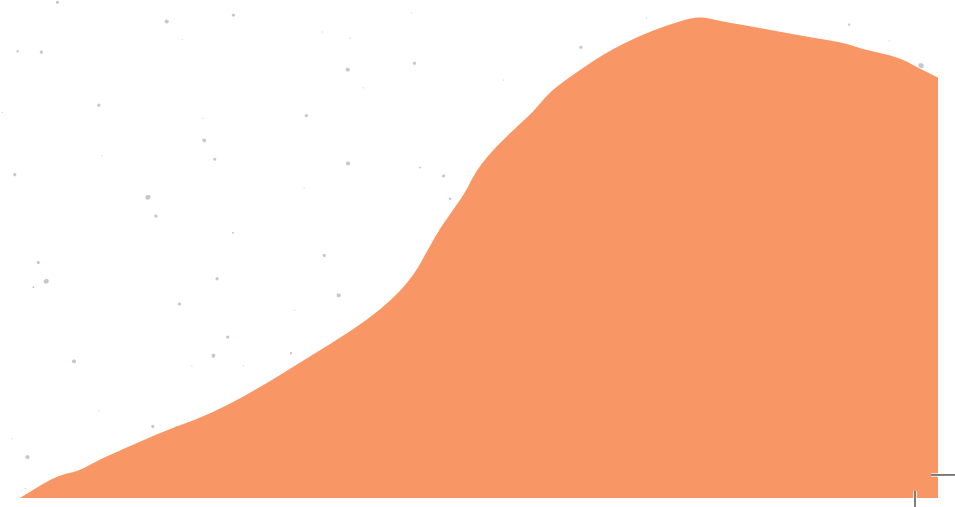
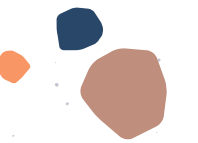
L'archéologie préventive consiste à détecter et à sauvegarder les éléments du patrimoine archéologiques affectés, ou susceptibles d'être affectés et détruits, par les travaux d'aménagements publics ou privés. Dans les secteurs densément occupés durant les périodes anciennes (comme sur le Bien), on estime au regard des sondages réalisés dans le cadre de vastes projets d'aménagement, qu'un site archéologique est détecté tous les 10 hectares. Cela laisse augurer du potentiel encore enfoui et de la nécessité de protéger au mieux ce territoire, en tenant compte des nécessités de développement des sociétés actuelles. Il est donc indispensable de détecter ces vestiges avant tout projet d'aménagement qui pourrait conduire à leur destruction, afin de déterminer, le cas échéant, des mesures de sauvegarde ou de conservation.

L'État fixe les procédures réglementaires des opérations archéologiques. Leur mise en œuvre est effectuée sous le contrôle du service régional d'archéologie (SRA – DRAC, Direction Régionale des Affaires Culturelles).



> alignement de Kerbournech, Saint-Pierre-Quiberon. Photographie : Néotopia/Paysages de mégalithes

LE PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO



L'UNESCO



L'Organisation des Nations Unies pour la l'Éducation, la Science et la Culture (United Nations of Educational, Scientific and cultural Organization), UNESCO a été fondée en 1945. Elle est une institution spécialisée de l'ONU (Organisation des Nations Unies).

Elle rassemble différents États membres, aujourd'hui au nombre de 193, réunis dans un objectif de coopération internationale pour œuvrer à la paix, à la promotion de l'éducation, la science et la culture.

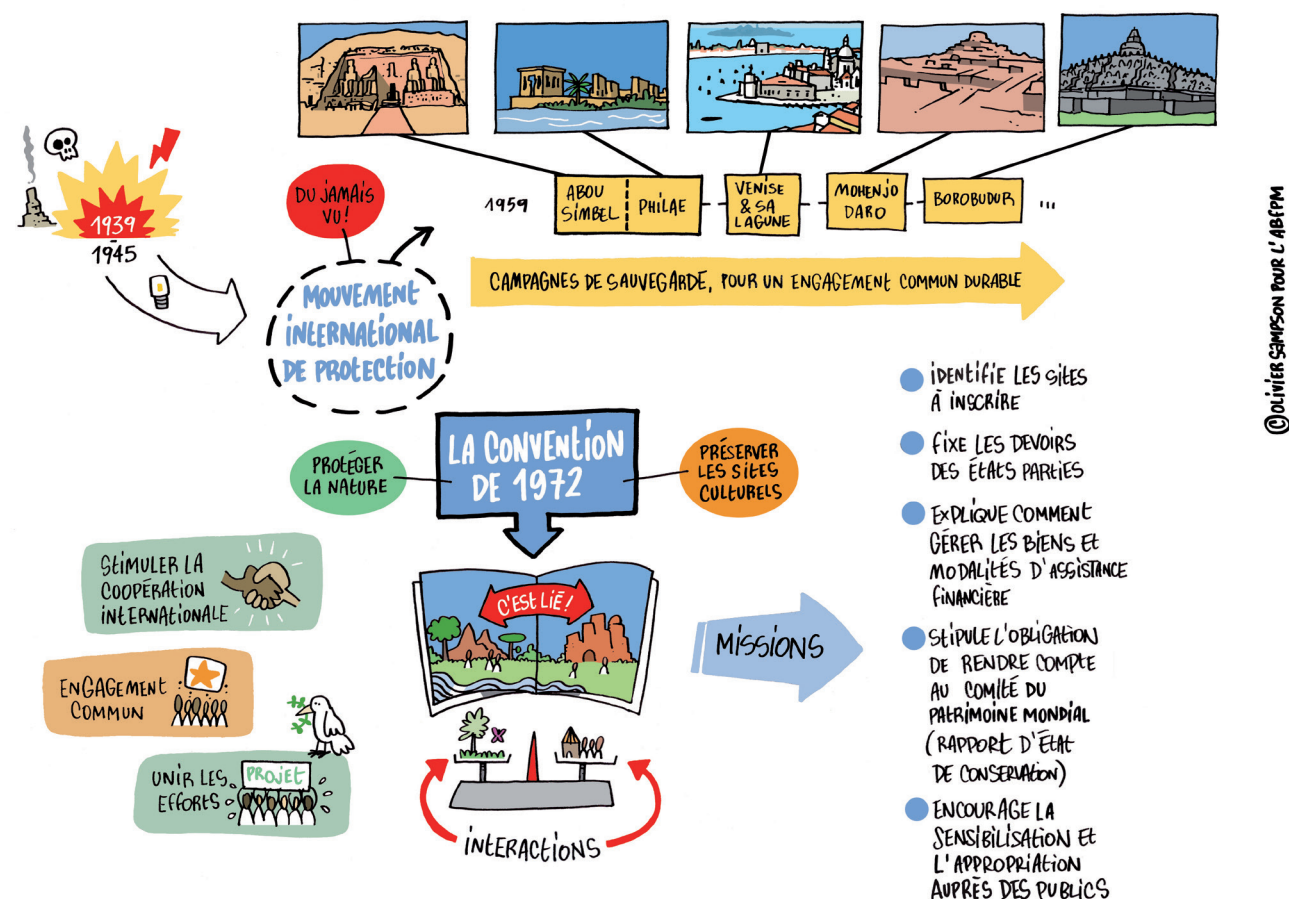
Sa mission peut être résumée par le fondement de la prémisse :

« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des Hommes, c'est dans l'esprit des Hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

Les valeurs de l'UNESCO se résument à contribuer au maintien de la paix et de la sécurité par le dialogue interculturel ; promouvoir le respect universel ainsi que garantir la coopération et la solidarité internationales afin de construire la paix. Ces valeurs morales sont développées au sein de l'article 1er de l'acte constitutif de l'UNESCO.

Sa gouvernance est assurée par une conférence générale composée de tous ses membres et se réunissant tous les deux ans. Cette conférence générale détermine les orientations de l'UNESCO et sa conduite. Elle établit le programme et le budget de l'organisation pour les 2 années suivantes. Elle nomme son directeur général tous les 4 ans. 58 membres sont également élus pour composer le conseil exécutif de l'UNESCO. C'est l'instance responsable de faire appliquer les décisions de la conférence générale. Le Conseil se réunit 2 fois par an. Enfin, le secrétariat de l'UNESCO, avec le directeur général à sa tête, assure le lien entre l'ensemble des organes de l'organisation.

L'UNESCO soutient plusieurs programmes à travers le monde en accord avec ses missions. Parmi ses programmes, figure le Patrimoine Mondial.



©Olivier Sampson pour L'ABFPM

LE PATRIMOINE MONDIAL



LA CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL

La Convention du Patrimoine Mondial est officiellement adoptée en 1972, par ses États membres. Elle émane de plusieurs événements : aux sortirs de la Seconde Guerre Mondiale, les instances se réunissent déjà pour réfléchir aux moyens d'éviter un nouveau conflit. Aussi, en 1959, la décision de construire le barrage d'Assouan en Égypte menace de faire disparaître sous les eaux du Nil les monuments de Nubie dont les temples d'Abou Simbel. La communauté internationale prend alors conscience, sans doute pour la première fois de la perte irréparable que cette disparition représenterait pour l'humanité toute entière. Archéologues, scientifiques et historiens se réunirent pour ce chantier colossal de sauvegarde d'un patrimoine universel et exceptionnel. Cette opération a été la démonstration qu'une coopération internationale était possible pour la défense du patrimoine.

La Convention du Patrimoine Mondial a pour vocation de protéger la nature et préserver les sites et monuments culturels. Ses missions s'engagent à identifier les sites à inscrire ; fixer les devoirs des États parties ; expliquer comment gérer les biens et modalités d'assistance financière, stipuler l'obligation de rendre compte au Patrimoine Mondial ; et encourager la sensibilisation et l'appropriation auprès des publics. Les sites naturels et culturels inscrits au Patrimoine Mondial sont tous, sans exception, porteurs d'une Valeur Universelle et Exceptionnelle, dont la sauvegarde concerne l'humanité entière et pour les générations futures. Ce sont ces sites qui seraient comme une page d'un livre, qui raconteraient chacune à leur manière l'histoire de l'humanité, de la planète et des relations que l'humanité entretient avec celles-ci.

INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Pour être inscrit sur la Liste du Patrimoine Mondial, un Bien candidat doit être proposé par le pays dans lequel il se situe. La proposition est ensuite examinée par une commission d'experts qui rendent un rapport avec un avis consultatif. C'est finalement le Comité du Patrimoine Mondial qui prend la décision finale.

Pour guider la mise en application de la convention de 1972, le Comité du patrimoine mondial émet des orientations, révisées régulièrement pour répondre aux exigences de représentativité, d'égalité et d'équité que se donnent l'UNESCO.

Ainsi, les orientations donnent-elles 10 critères selon lesquels un Bien peut être inscrit sur la Liste. Il faut répondre à l'un de ses critères selon lesquels un Bien puisse prétendre à l'inscription.

Pour les sites culturels

- **CRITÈRE 1** : chef-d'œuvre du génie créateur humain. Exemple : Le Mont-Saint-Michel et sa baie
- **CRITÈRE 2** : témoignage d'un échange d'influences sur le développement de l'architecture, des arts, des villes et du paysage. Exemple : Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret
- **CRITÈRE 3** : témoignage d'une tradition culturelle ou d'une civilisation (vivante ou disparue). Exemple : Les climats du vignoble de Bourgogne
- **CRITÈRE 4** : exemple d'un type de construction ou de paysage illustrant une période de l'histoire humaine. Exemple : Le phare de Cordouan
- **CRITÈRE 5** : exemple de l'utilisation traditionnelle de la terre ou de la mer représentatif d'une culture ou de l'interaction humaine avec l'environnement. Exemple : Sites palafittiques autour des Alpes
- **CRITÈRE 6** : lieu associé à un événement ou des traditions vivantes, idées, croyances, œuvre ayant une signification universelle. Exemple : l'œuvre architecturale de Le Corbusier



> le phare de Cordouan. Photographie : Gilles Vilquin
© DRAC Nouvelle-Aquitaine



Pour les sites naturels

- **CRITÈRE 7** : phénomène naturel et aire de beauté naturelle exceptionnels. Exemple : Pitons, cirques et remparts, île de La Réunion
- **CRITÈRE 8** : exemple de grands stades de l'histoire de la Terre, processus géologique en cours. Exemple : Haut lieu tectonique Chaîne des Puys – faille de Limagne
- **CRITÈRE 9** : exemple de processus écologiques et biologiques remarquables à l'origine d'écosystèmes faunistique et floristiques. Exemple : Lagons de Nouvelle-Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés
- **CRITÈRE 10** : habitats naturels majeurs pour la conservation de la diversité biologique. Exemple : Golfe de Porto : calanche de Piana, golfe de Girolata, réserve de Scandola



Chaque candidature fait l'objet d'un argumentaire rigoureux et suit un processus normé. Seuls les pays qui ont signé la Convention du Patrimoine Mondial peuvent présenter, un dossier par an, pour examen, des propositions d'inscription de Biens situés sur leur territoire.

En France, ce sont les ministères en charge de la Culture et de l'Écologie, qui sont responsables, pour l'État, du suivi de la Convention au niveau national. Ils ont aussi pour mission de conseiller les porteurs de candidatures, tout en veillant à l'esprit de la Convention et aux priorités du Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Être inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial est une reconnaissance internationale de la valeur d'un Bien, ainsi, c'est un engagement



moral entre l'État gestionnaire du Bien et la communauté internationale. Cet engagement comprend aussi la valorisation et la protection de ce patrimoine. Si par la suite d'une inscription, un Bien venait à être menacé, l'UNESCO peut mobiliser le Fond du Patrimoine Mondial pour lui venir en aide. Ainsi, ce Bien culturel est-il inscrit sur la « Liste en péril », et « espèces menacées » pour les sites naturels. Si d'un autre côté, l'État gestionnaire manque à ses engagements pour la préservation de son Bien inscrit, le Comité du Patrimoine Mondial peut prendre la décision de délistier le Bien qui aurait perdu l'essence de ce qui justifiait son inscription. Cela est arrivé par trois fois depuis la mise en application de la Convention et les premières inscriptions en 1978.

LES MÉGALITHES DE CARNAC ET DES RIVES DU MORBIHAN

La Valeur Universelle Exceptionnelle

La VUE, colonne vertébrale du dossier d'inscription, signifie selon l'UNESCO « une importance culturelle tellement exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité ».



Les critères du dossier :

Critère 1 : chef-d'œuvre du génie créateur humain

Les rives du Morbihan rassemblent des monuments de renommée mondiale, comme ceux de Carnac, de Locmariaquer (le Grand Menhir), de Larmor-Baden (Gavrinis), et d'autres. Ce complexe, se déployant sur plus de 100 km², associant tombeaux monumentaux et ouvrages de stèles constitue une réalisation architecturale et artistique unique, tant par son ampleur que par son originalité. Autant les monuments que les gravures et les objets-signes témoignent de prouesses techniques et artistiques impliquant, par exemple, la manutention de milliers de tonnes de terres et de pierres. L'art de couvrir stèles et parois des tombeaux de scènes iconiques ou narratives atteint ici un sommet pour le Néolithique européen.

Critère 2 : témoignage d'un échange d'influences sur le développement de l'architecture, des arts, des villes et du paysage

Le phénomène mégalithique autour de la Petite Mer témoigne de l'existence d'un pôle de pouvoir qui a connu un rayonnement considérable aux temps des premières sociétés néolithiques, entre 7 000 et 5 000 ans avant le présent. Menhirs, tumulus et dolmens structurent le paysage depuis le Néolithique. La diversité remarquable de ces architectures rend compte d'un jeu d'influences et de transferts sur tout le continent européen et en particulier le long de sa façade atlantique.

Critère 4 : exemple d'un type de construction ou de paysage illustrant d'une période de l'histoire humaine

Aux débuts du Néolithique, l'homme établit une relation nouvelle à son environnement à travers l'édification de tombeaux aux proportions impressionnantes, l'enfouissement de dépôts d'objets en des points névralgiques du paysage et la construction de vastes alignements de stèles. Certaines d'entre elles sont en outre travaillées et parfois gravées de signes en rapport avec une cosmogonie dont la symbolique s'éloigne de celle des populations de chasseurs-cueilleurs. Au cours du Néolithique, plusieurs de ces édifices ont été modifiés et d'autres ont été construits autour des précédents pour former de véritables suites monumentales.

Les caractéristiques / attributs du dossier

Une concentration de menhirs (seuls, en alignements ou en enceintes) inégalée au monde sur un territoire restreint

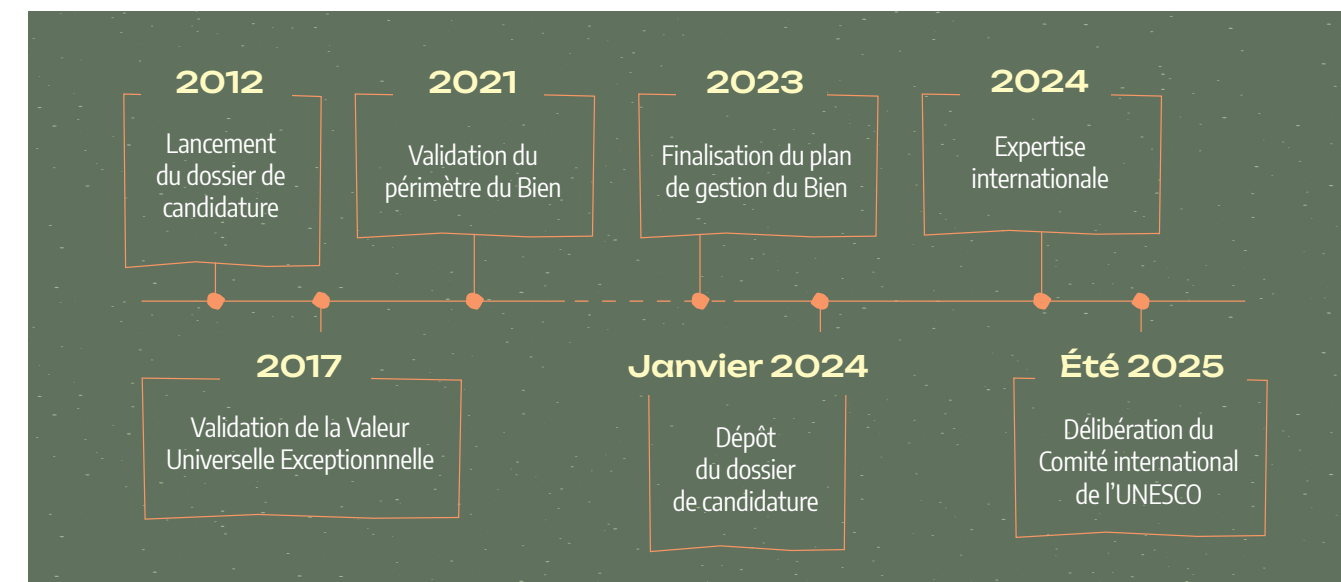
Une densité hors du commun de tombeaux (dolmen et tumulus)

Une grande diversité et abondance de gravures sans équivalent

Une accumulation inédite d'objets polis dans des matériaux rares et d'origines lointaines

Le tout, dans un paysage de littoral, marqueur fondateur et déterminant de ce dossier unique au monde.

Calendrier

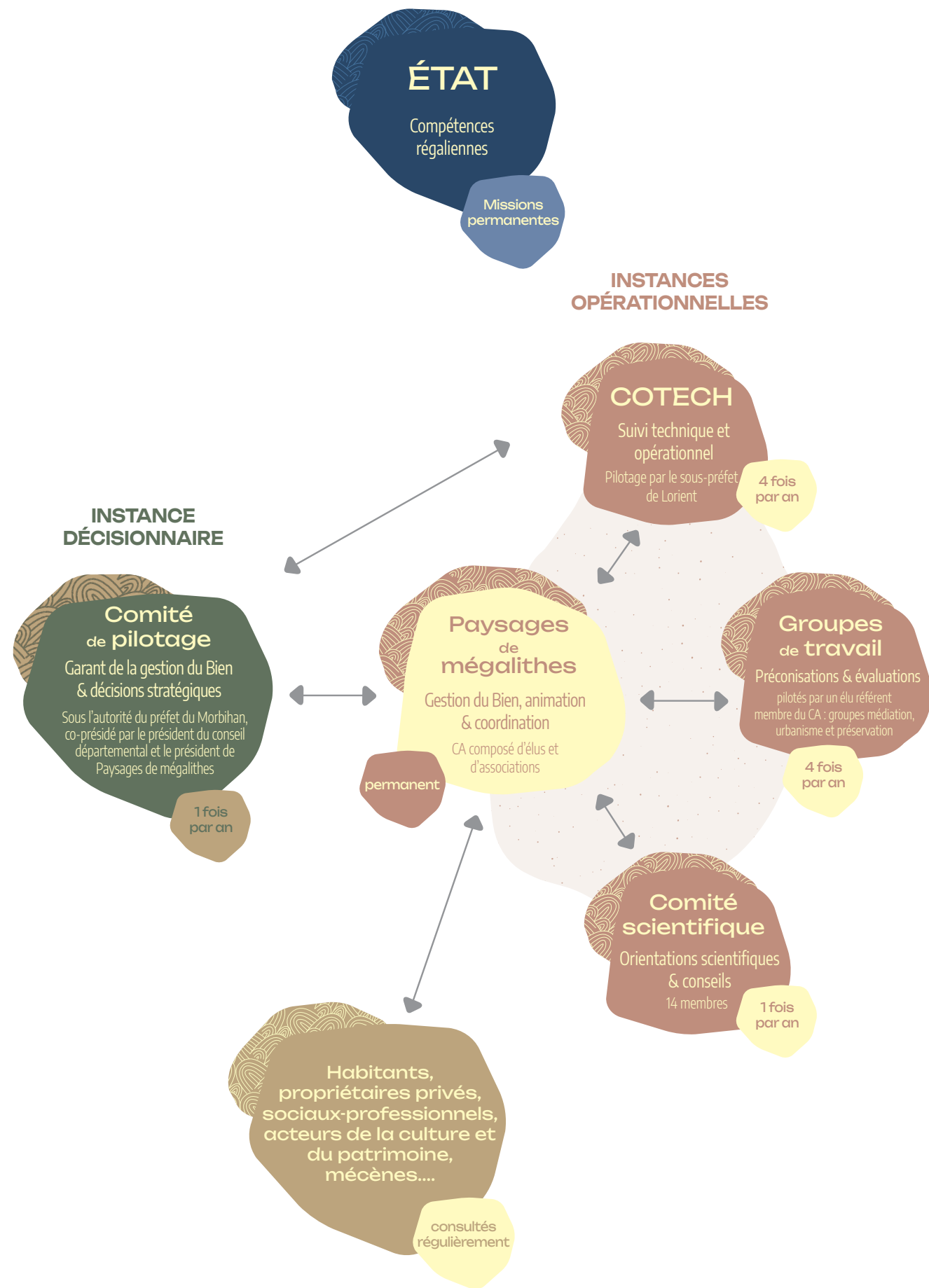


Les missions de la structure de gestion

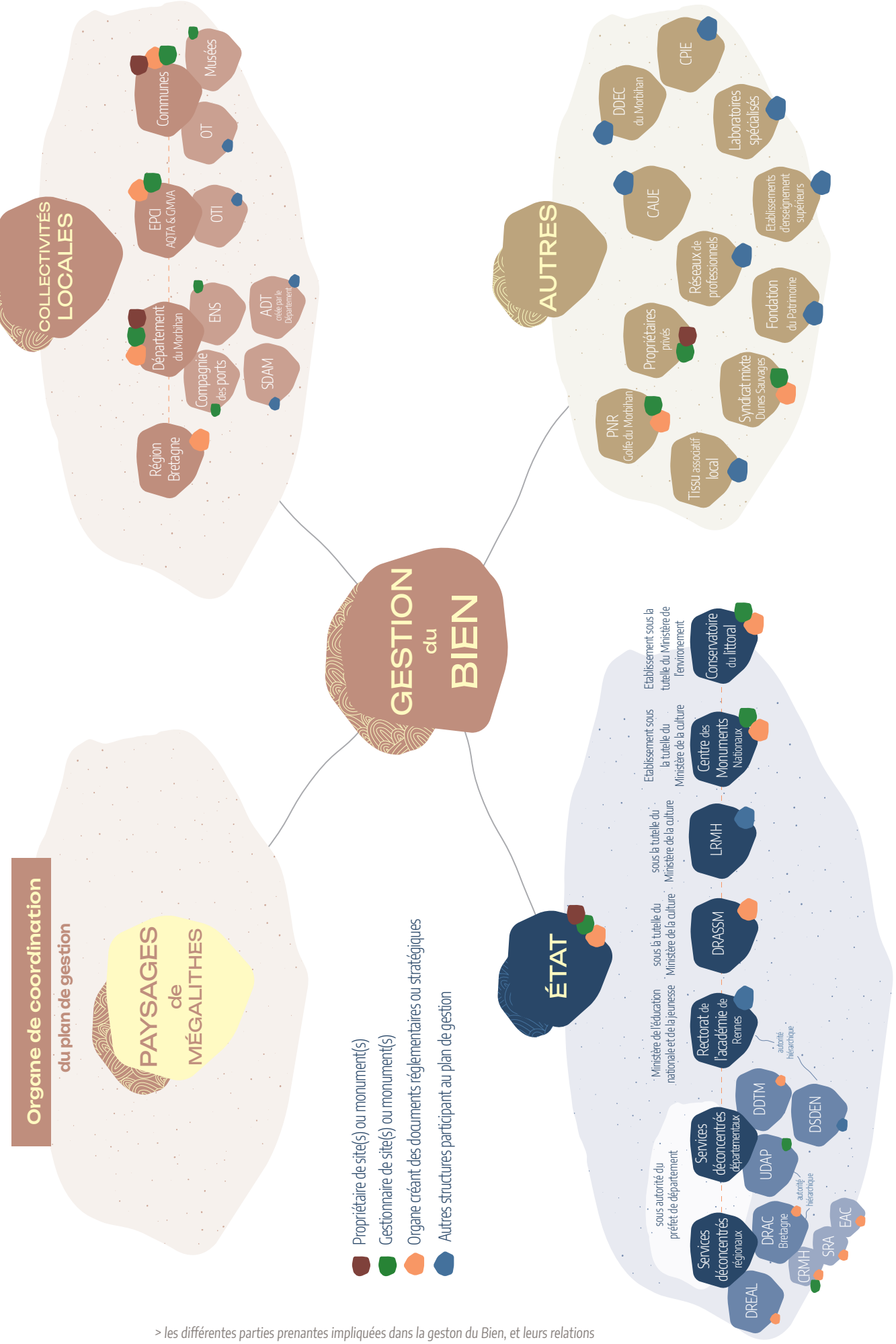
La structure de gestion est essentielle pour garantir la sauvegarde du Bien. Paysages de Mégalithes assure ce rôle. L'association, en place depuis 2012, verra ses statuts évoluer une fois le Bien inscrit. Ses missions seront alors les suivantes :

- Assurer le maintien de l'intégrité et de l'authenticité du Bien
- Promouvoir et diffuser la VUE du Bien
- Organiser et animer la concertation entre les organes constitutifs de la gouvernance, les propriétaires et gestionnaires publics des sites et monuments
- Élaborer le programme d'actions du plan de gestion et favoriser sa mise en œuvre
- Veiller au respect et des valeurs exprimées dans la Charte d'engagement
- Organiser et animer la concertation avec la population locale et les propriétaires privés de monuments
- Suivre et évaluer les actions du plan de gestion afin d'élaborer les rapports de gestion prévus par la Convention du Patrimoine Mondial



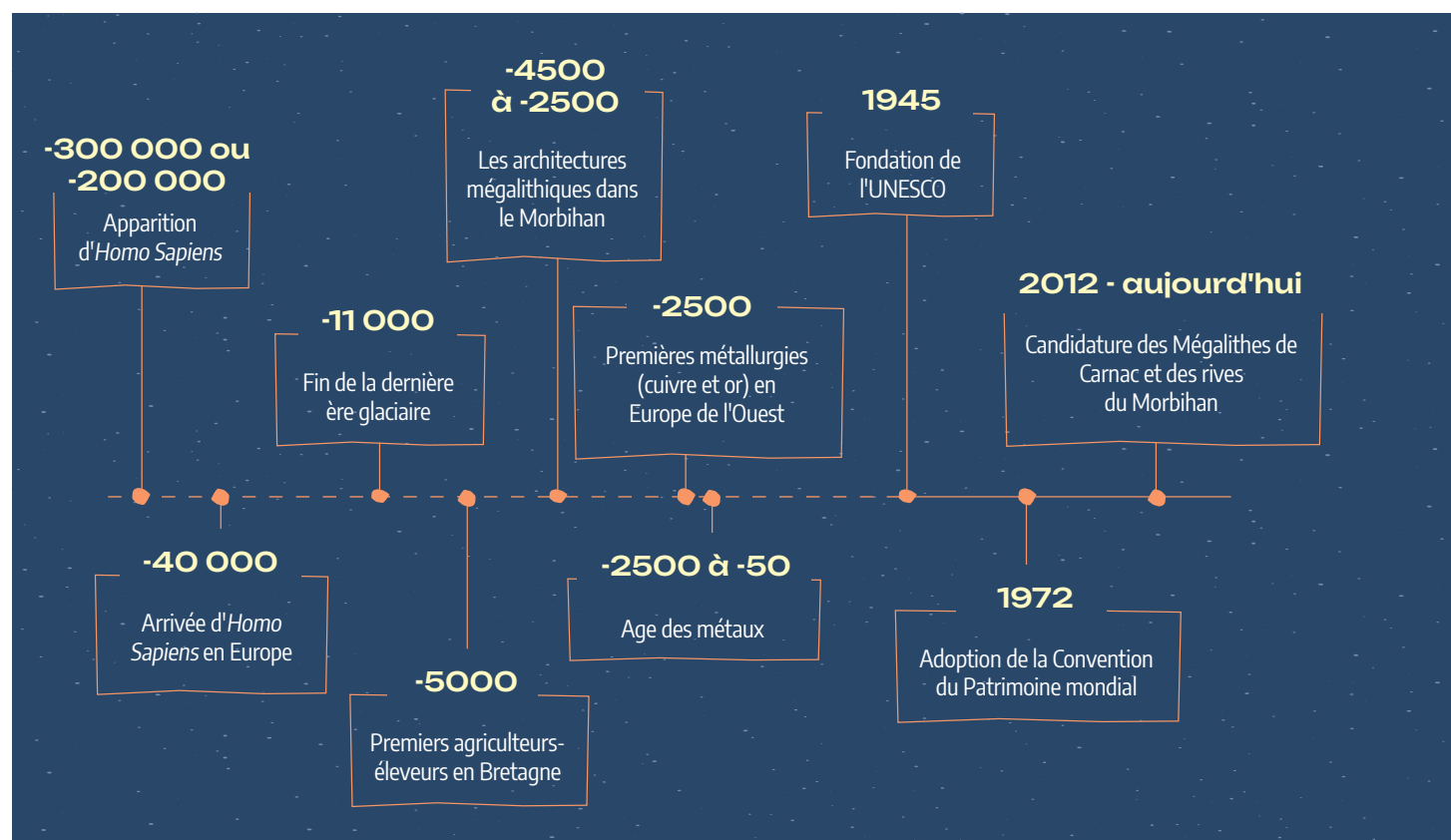


> schéma de gouvernance du Bien



> les différentes parties prenantes impliquées dans la gestion du Bien, et leurs relations

REPÈRES CHRONOLOGIQUES



GLOSSAIRE



ARCHÉOLOGIE : Science pluridisciplinaire (plusieurs spécialités) qui étudie les sociétés du passé à travers toutes les traces matérielles laissées par elles (objets, monuments, écrits sur tous types de support, sépultures, restes alimentaires...), les relations de ces sociétés entre elles, leur évolution au cours du temps, mais aussi les interactions entre les humains et leur environnement (archéologie environnementale, avec études des graines, des pollens, des charbons de bois, des restes animaux, des sols...).

ALIGNEMENT / OUVRAGE DE STÈLES : (du latin *stela*) Suite de pierres dressées disposées sur une ou plusieurs lignes. Elles peuvent former des dispositifs plus ou moins complexes et parfois

gigantesques intégrant d'autres éléments tels que les enceintes, talus, tumuli et affleurements.

CAIRN : (du gaélique *carn/tas* de pierre) Monuments bâtis d'épaisses murailles appareillées en maçonnerie sèche, protégeant une ou plusieurs sépultures. Ces monuments ont souvent été détruits, partiellement ou totalement, laissant apparaître les structures internes (parois et couverture) : les dolmens.

CISTE : Tombe entièrement close, sans fermeture amovible et destinée à ne recevoir qu'une seule fois une ou plusieurs inhumations.

CROMLECH : (terme anglais emprunté au vieux gallois : *crom* = courbe, plié, tordu et *lech* = pierre plate) Le cromlech, parfois écrit cromlec'h est un terme employé dans le langage courant pour évoquer les enceintes circulaires de pierres dressées.

DOLMEN : (du breton *toal* = table, an *doal* = une table et *men* = pierre) Le mot « dolmin(e) » ou « tolmin(e) », « table de pierre » est attesté dans la toponymie bretonne, et notamment vannetaise avec la Table des Marchands à Locmariaquer en 1792. Aujourd'hui employé dans le monde entier, il désigne un édifice funéraire composé d'une ou plusieurs tables de pierre en équilibre sur des piliers verticaux (orthostates). Originellement recouvert d'un tumulus, le dolmen constitue le vestige d'une structure plus conséquente, aujourd'hui disparue.

ENCEINTE MÉGALITHIQUE : Les enceintes désignent des dispositifs de pierres disposées en arcs de cercle formant une parabole largement ouverte, d'étendues et des formes variées : principalement en cercle, en hémicycle (demi-cercle), plus rarement en quadrilatère ou en fer à cheval. Ce type de structure est souvent lié aux alignements dans notre région.

MÉGALITHES : constructions monumentales des sociétés néolithiques à partir de grands blocs de pierre. Ils peuvent être de plusieurs types : stèles, dolmen, ciste, tombes à couloir, tertre, cairn, alignements et enceintes de stèles...

MENHIR/STÈLE : (du breton *men* = pierre et *hir* = long) Le terme de « men-hir » indique en breton toute pierre longue sans présumer d'une position érigée ni d'une intervention humaine et pouvait également s'appliquer autrefois à des formes rocheuses naturelles. La force de la tradition a consacré son usage, mais les archéologues lui préfèrent celui de « stèle » plus approprié à la dénomination d'un monolithe placé en position verticale.

MÉSOPOTAMIE : du grec *meso* = moitié, milieu et *potamos* = le fleuve, région historique située entre le Tigre et l'Euphrate, qui correspond à peu près à l'Irak actuel.

MONUMENT HISTORIQUE : « Un monument historique est un immeuble (bâti ou non bâti : parc, jardin, grotte...) ou un objet mobilier (meuble ou immeuble par destination) recevant un statut juridique particulier destiné à le protéger pour son intérêt historique, artistique, architectural, mais aussi technique ou scientifique afin qu'il soit conservé, restauré et mis en valeur. » D'après le site du ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-Sites/Monuments-historiques-sites-patrimoniaux/Les-monuments-historiques> (consulté le 12/06/2024). Il s'agit d'un statut encadré par la loi, dont les textes juridiques sont rassemblés au sein du livre VI du Code du Patrimoine.

NÉOLITHIQUE : période de la préhistoire qui commence avec la sédentarisation des populations et l'adoption d'un mode de subsistance de production plutôt que de prédation : les hommes et les femmes vont pratiquer l'élevage et l'agriculture. Sur le territoire français, en Bretagne, elle commence vers 6 000 avant notre ère et se termine avec les premières métallurgies vers 2 500 avant notre ère.

OBJETS-SIGNES : expression élaborée par Jean Baudrillard (Le système des objets) au sujet des objets de la société de consommation. Pour Serge Cassen, ce sont des objets déposés dans les tombeaux morbihannais en système, il s'agit essentiellement de lames de haches, de perles ou de pendeloques. Il semble que ce ne soient pas des objets personnels mais des accumulations, des objets de prestige mis en scène dont la signification symbolique nous échappe.

PATRIMOINE MONDIAL : programme de l'UNESCO pour le partage et la préservation de Biens (sites), naturels et culturels, possédant une Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE), qu'elle répertorie au sein d'une liste. Un Bien inscrit dans cette liste n'acquiert pas un statut juridique particulier, il s'agit simplement d'une reconnaissance internationale et d'un engagement moral pour le partage et la protection de celui-ci.

PRÉHISTOIRE : Grande période à partir de l'apparition des premiers représentant de la lignée humaine jusqu'à l'adoption de l'écriture par les sociétés. Sur le territoire français, les Gaulois avaient une culture plutôt orale, même s'il leur est arrivé d'écrire parfois, ils n'avaient pas leur propre alphabet et utilisaient les alphabets grecs, latins ou étrusques pour transcrire leur langue. C'est pourquoi on estime généralement que le passage aux périodes dites historiques se fait à partir de la conquête de la Gaule par les armées romaine et au passage progressive à la culture « gallo-romaine ».

TERTRE : Lorsque le tumulus est majoritairement composé de terre, le terme de tertre est alors plus adapté. À l'exception de quelques allées couvertes ceinturées d'une enveloppe de terre peu épaisse et de faible élévation, l'appellation de tertre est appliquée plutôt à certains monuments peu élevés, circulaires ou allongés, parfois délimités par un fossé ou une ceinture de pierres. Souvent plus discrets et fragiles que les gigantesques cairns à muraillements successifs, ils ne contiennent pas de tombes à couloir, mais recouvrent des fosses ou de petites constructions en cistes et, dans certains cas, des pierres dressées.

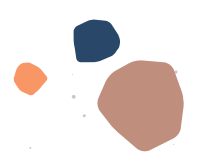
TUMULUS : (mot latin de *tumere* = être gonflé ; élévation) C'est un amoncellement, une enveloppe qui recouvre généralement une ou plusieurs tombes. Ce terme est utilisé par défaut lorsqu'il n'y a pas de précision connue sur l'architecture, la forme et la composition sédimentaire du monument.

Si les structures sont composées de terre, on parlera alors de tertre ; si ce sont des pierres, le terme de cairn est préférable.

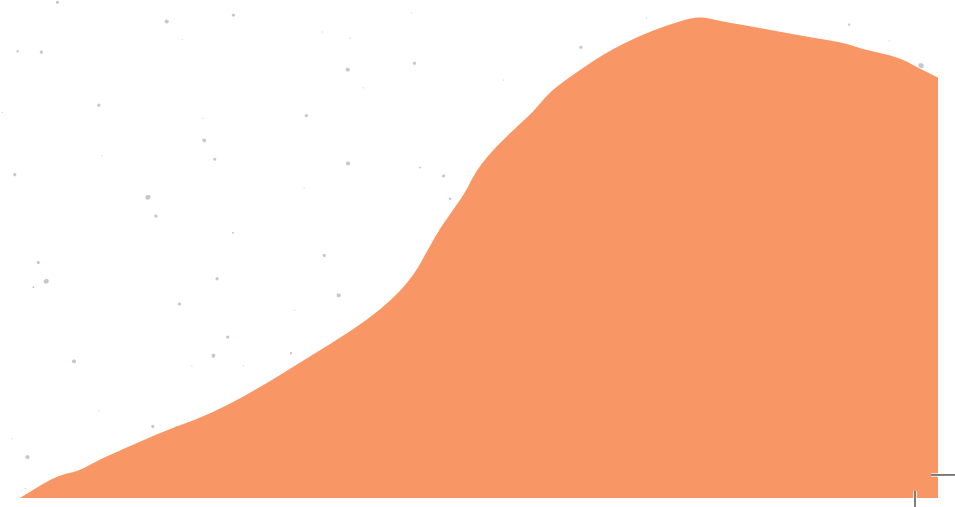
TUMULUS CARNACÉEN : Monument particulièrement imposant. Les édifices de ce type sont localisés dans la région de Carnac, dont le spécimen le plus réputé est le tumulus du Mont Saint-Michel qui mesure 125 m sur 60 m et s'élève à 10 mètres de hauteur. Ces masses considérables, constituées d'un noyau central en pierres enveloppé d'une gangue d'argile à nouveau surmontée de pierres, recouvraient des caveaux (cistes) fermés dans lesquels furent trouvés des dépôts de haches polies et d'objets de parure.



> tumulus de Crucun Er Mané, Carnac. Photographie : ZULAN/Paysages de mégalithes



PRÉPARER UN PROJET EAC



LA CHARTE DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de la vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant des partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.



DES PISTES PÉDAGOGIQUES ET DES RESSOURCES UTILISABLES EN CLASSE



CONTACTS

Enseignement public



RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE

Liberté
Égalité
Fraternité

PREMIER DEGRÉ : Sylvia Bauge - sylvia.bauge@ac-rennes.fr
ce.cpdeac56-ouest@ac-rennes.fr

SECOND DEGRÉ : Raphaëlle Berthier-Castaing - Raphaelle.Castaing@ac-rennes.fr

Enseignement privé



PREMIER ET SECOND DEGRÉ : Thierry Laruelle - thierry.laruelle@enseignement-catholique.bzh

RESSOURCES

Site internet de Paysages de Mégalithes : <https://www.megalithes-morbihan.fr>

Outils de médiation empruntables auprès de l'association Paysages de Mégalithes :

Exposition « Invention du Patrimoine Mondial »,

Exposition « Inscription des Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan au Patrimoine Mondial de l'UNESCO »,

Cartes pour restituer l'évolution du paysage sud morbihannais, par Jean Leveugle

Série Documentaire « Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan », Paysages de Mégalithes en possède une copie ... Il est possible de nous contacter pour en bénéficier en prêt à titre gratuit pendant une période limitée

L'Énigme du Grand Menhir, film documentaire réalisé par Marie-Anne Sorba et Jean-Marc Cazenave, produit par Fred Hilgemann Films avec la participation de France Télévisions, TVR, Tébéo et Tébésud. Il a été diffusé sur Arte en 2016. Paysages de Mégalithes en possède une copie sur disque dur externe en format DCP. Il est possible de nous contacter pour en bénéficier en prêt à titre gratuit pendant une période limitée

PRÉPARER UNE VISITE DE SITE



S'APPROPRIER UN PATRIMOINE DE PROXIMITÉ À TRAVERS UN PROJET DE TERRITOIRE

Rencontrer des acteurs investis dans la conservation et la préservation du patrimoine mégalithique

Nom de la structure	Lieux d'interventions	Spécialités	Contact
Candidature Pays d'Art et d'Histoire pour Auray Quiberon Terre Atlantique	Auray Quiberon Terre Atlantique	Patrimoine bâti, mégalithique, maritime, naturel	Porte Océane, 40 Rue du Danemark 2, 56400 Auray 02 97 29 18 69
Centre des Monuments Nationaux – Alignements de Carnac et site mégalithique de Locmariaquer	Carnac et Locmariaquer	Patrimoine archéologique	Lieu-dit le Ménec, 56340 Carnac 02 97 52 29 81 Rte de Kerlogonan, 56740 Locmariaquer 02 97 57 37 59
Département du Morbihan	Ensemble du territoire	Direction de l'éducation du sport et de la jeunesse	31 impasse Loth, 56000 Vannes
Grand site dunaire de Gâvres à Quiberon	Sur le territoire UNESCO – De Étrel à Quiberon	Patrimoine naturel et littoral	Parc de Keravéon, 56410 Erdeven 02 97 55 50 89
Musée de Carnac	Carnac	Patrimoine archéologique – ateliers éducatifs	Place Christian Bonnet anciennement, 10 Pl. de la Chapelle, 56340 Carnac 02 97 52 66 36
Musée de Vannes	Vannes	Patrimoine archéologique	2 Rue Noé, 56000 Vannes 02 97 01 63 00
Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	Ensemble des communes autour du Golfe du Morbihan	Patrimoine naturel et littoral	8 Bd des Îles, 56000 Vannes 02 97 62 03 03
Pays d'art et d'histoire Golfe du Morbihan Vannes agglomération	Golfe du Morbihan Vannes agglomération	Patrimoine bâti et mégalithique	31 Rue Thiers, 56000 Vannes 02 97 44 52 02



> alignements du Menec – Menec Vras. Photographie : Fanch Galivel/Paysages de mégalithes

RÉSERVER DES ATELIERS PÉDAGOGIQUES

LE MUSÉE DE PRÉHISTOIRE — JAMES MILN — ZACHARIE LE ROUZIC, À CARNAC (MORBIHAN) : <https://www.museedecarnac.com> (consulté le 30/05/2024) avec différentes possibilités d'accueil et d'ateliers pour les groupes scolaires : <https://www.museedecarnac.com/accueil-de-groupes/>

LA MAISON DES MÉGALITHES, Centre des monuments nationaux, Carnac (Morbihan), Pour préparer une visite de site <https://www.menhirs-carnac.fr/enseignants>

Site des alignements de Carnac : <http://www.menhirs-carnac.fr>

SITE DES MÉGALITHES DE LOC MARIAQUER, Locmariaquer (Morbihan) : <http://www.site-megalithique-locmariaquer.fr/#>

ESPACE ENSEIGNANT POUR LES SITES MÉGALITHIQUES DE BARNENEZ, CARNAC ET LOC MARIAQUER : <http://www.menhirs-carnac.fr/Espace-enseignant>

LE MUSÉE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE — CHÂTEAU GAILLARD, Vannes (Morbihan), ouvert en saison estivale au public, hors saison estivale au groupe de plus de 10 personnes : <https://www.mairie-vannes.fr/musee-dhistoire-et-darcheologie>

CAIRN DE GAVRINIS, Larmor-Baden (Morbihan) : <https://cairndegavrinis.com> (consulté le 30/05/2024). Offre pédagogique <https://cairndegavrinis.com/groupes-enfants-visites-et-animations/>

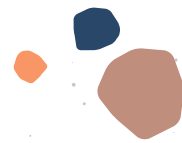
CAIRN DE PETIT MONT, Arzon (Morbihan) : <https://cairndepetitmont.com> (consulté le 30/05/2024)) Offre pédagogique <https://cairndepetitmont.com/groupes-enfants-visites-et-animations/>



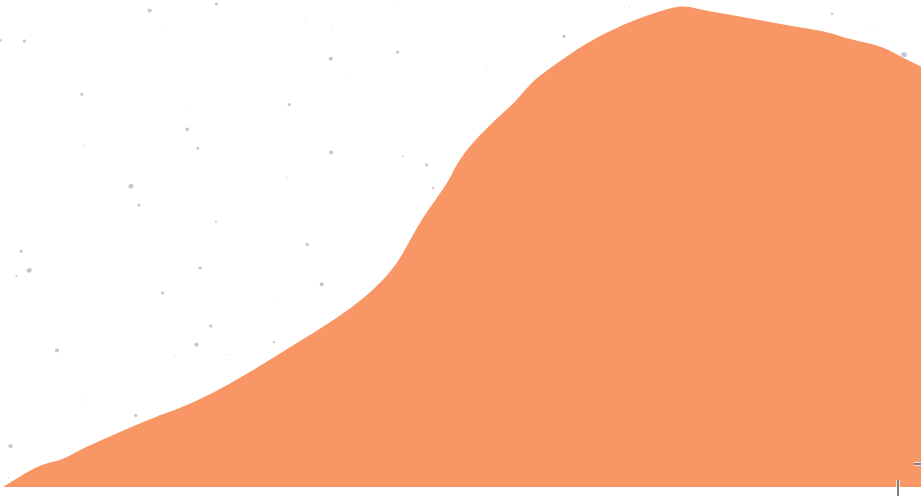
> la rivière de Crac'h. Photographie : ZULAAAN/Paysages de mégalithes



> menhir de Men En Palud. Photographie : ZULAAIN/Paysages de mégalithes



RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN



SITOGRAPHIE THÉMATIQUE



SUR LE PATRIMOINE MONDIAL ET LA CANDIDATURE

PAYSAGES DE MÉGALITHES, site internet de l'association et présentant le projet de candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO : <https://www.megalithes-morbihan.fr>

L'UNESCO : <https://fr.unesco.org>

TEXTE DE LA CONVENTION DE 1972 DU PATRIMOINE MONDIAL, disponible en plusieurs langues : <https://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>

LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL : <https://whc.unesco.org/fr/list/>

LES SESSIONS ÉLARGIES DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL : <https://whc.unesco.org/fr/sessions>

L'ASSOCIATION DES BIENS FRANÇAIS DU PATRIMOINE MONDIAL (ABFPM) : <http://www.assoFrance-patrimoine-mondial.org>

LE KIT : LE PATRIMOINE MONDIAL ENTRE LES MAINS DES JEUNES : <https://whc.unesco.org/fr/educationkit/>

SUR LES MÉGALITHES DU MORBIHAN

MÉGALITHES DU MORBIHAN, publication électronique de Charles-Tanguy Le Roux, produit par le ministère de la Culture en collaboration avec le CNRS, la DRAC de Bretagne et le SRA de Bretagne. N. B. : le projet est en cours de refonte : <http://www2.culture.gouv.fr/culture/arcnat/megalithes/fr/index.html>

SUR L'ARCHÉOLOGIE

L'INRAP, Institut national de recherches archéologiques préventives, opérateur public d'archéologie préventive : <https://www.inrap.fr>

GRANDS SITES ARCHÉOLOGIQUES, par le Musée d'archéologie nationale pour le compte du ministère de la Culture, contient des dossiers sur plusieurs sites archéologiques français : <https://archeologie.culture.fr/fr>

SUR LA PRÉHISTOIRE

« **HOMINIDÉS** » est un site spécialisé sur la Préhistoire. Il contient plusieurs dossiers thématiques et est à jour de la recherche scientifique. Une rubrique « à visiter » répertorie des musées et autres institutions culturelles sur la Préhistoire en France : <https://www.hominides.com/index.php>

« **BIENVENUE AU NÉOLITHIQUE !** », dossier thématique réalisé par l'Inrap : [https://www.inrap.fr/magazine/bienvenue-neolithique/accueil - Bienvenue au Néolithique !](https://www.inrap.fr/magazine/bienvenue-neolithique/accueil-Bienvenue-au-Néolithique)

« **FRISE CHRONOLOGIQUE DE L'INRAP** », qui permet de retrouver des dossiers thématiques sur différentes époques, comme le paléolithique, mésolithique et néolithique : <https://frise-chronologique.inrap.fr>

RÉFÉRENCE JURIDIQUE SUR L'ARCHÉOLOGIE ET LE PATRIMOINE EN FRANCE

CODE DU PATRIMOINE, sur Légifrance. Notamment le Livre V consacré à l'archéologie et le livre VI relatif aux Monuments historiques : <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGITEXT000006074236/>

RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTS



LIVRES ET PUBLICATIONS

Guide pratique du 1% artistique et de la commande publique, réalisé par la collaboration de la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture, d'artistes, d'architectes, de commanditaires, de conseillers pour les arts plastiques, d'historiens de l'art, etc. : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/arts-plastiques/Commande-artistique/Le-1-artistique/Ressources-sur-le-1-artistique/Documents-utiles-sur-le-1-artistique/Guide-pratique-du-1-artistique-et-de-la-commande-publique>

Mégalithisme et archéologie régionale

Carnac et environs, architectures mégalithiques, Chr. BOUJOT et E. VIGIER, collection Guides archéologiques de la France, Éditions du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2012 (réimprimé en 2014 et 2017).

Gavrins et les mégalithes du golfe du Morbihan, Ch.-T. LE ROUX, collection Histoire de l'art, édition Gisserot, 2006

Mémoires de pierres, l'histoire de l'Homme en Morbihan, Y. LECERF, Éditions Cloître/Conseil général du Morbihan, 2004

Les mégalithes, Pierres de mémoire, J.-P. MOHEN, Sous-collection Archéologie, collection Découvertes Gallimard, édition Gallimard, 1997

5000 ans avant J.-C. en Morbihan, Le néolithique s'explique, édition Archives départementales du Morbihan, Vannes, 2022

Les champs de menhirs du pays de Carnac : Patrimoine archéologique et géomorphologique, D. SELLIER, éditions PUR, 2023.

La Préhistoire

Le Néolithique, A. LEHOËRFF, éditions Que Sais-je ?, 2020

Préhistoires d'Europe, de Néandertal à Vercingétorix 40 000 – 52 avant notre ère, A. LEHOËRFF, dans la collection Mondes anciens (dir. J. CORNETTE), Édition Belin, 2016

La préhistoire en 100 questions, J.-P. DEMOULE, éditions Tallandier, 2023

Le mésolithique en France, Archéologie des derniers chasseurs-cueilleurs, E. GHESQUIÈRE et G. MARCHAND, Collection « Archéologies de la France » sous la direction de J.-P. Demoule et J.-P. Jacob aux éditions La Découverte, mars 2010

Le Néolithique, J. TARRÊTE, Ch.-T. LE ROUX, collection Archéologie de la France, édition Picard, 2008.

La révolution néolithique en France, J.-P. DEMOULE, Collection « Archéologies de la France » sous la direction de J.-P. Demoule et J.-P. Jacob aux éditions La Découverte, mai 2007

Magazines d'archéologie

Archéologia, le magazine d'actualité de l'archéologie aux Éditions Faton, mensuel

Dossiers d'Archéologie, Synthèse vivante sur un thème majeur de l'archéologie aux Éditions Faton, bimestriel

Carnac et le phénomène des mégalithes bretons Hors-série N°44, juin 2023

Art paléolithique nouvelles découvertes N°417 mai, juin 2023

De la préhistoire à aujourd'hui, l'histoire du climat et des hommes N°416 mars, avril 2023

Dérèglement climatique, péril sur le patrimoine N°401 sept, oct 2020

FILMS / VIDÉOS

Sur l'UNESCO et le Patrimoine Mondial

« Le Patrimoine mondial expliqué – court métrage sur la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO » : <https://www.youtube.com/watch?v=FjxQreqm0k>

« Vidéo Patrimoine mondial © ABFPM », vidéo expliquant le Patrimoine mondial et le processus de candidature et la création de l'association : <https://www.youtube.com/watch?v=bjCQH-STHUo>

« Entretien Olivier POISSON – La convention du Patrimoine mondial © ABFPM », entretien avec O. Poisson, ancien conservateur général du patrimoine au ministère de la Culture, autour de l'histoire et du principe de la convention de 1972 du Patrimoine mondial : <https://www.youtube.com/watch?v=6pSLhlr7A4>

« Un patrimoine pour l'humanité » émission Des Racines et des Ailes diffusée en 2012, à l'occasion des 40 ans de la convention de 1972 : <https://www.youtube.com/watch?v=WSjCf0V1M6Q>

« L'ONU et l'UNESCO » six présentations vidéo par Chloé Maurel, réalisée par l'IHMC au sein de l'ENS, autour de l'histoire et des enjeux actuels de ces deux institutions : https://www.youtube.com/watch?v=1VNTLQU2MYk&list=PLUSShq4vX_SShsmE6Jy6QA3BSB5PvxVVU

Sur l'archéologie et le Néolithique

« Le néolithique en passant par Concarneau », vidéos filmées dans le cadre de la saison scientifique et culturelle « Néolithique » de 2021 de l'INRAP, interview de Richard Cottiaux. Elle retrace toute l'émergence et l'évolution du néolithique. <https://www.youtube.com/watch?v=fhdhg8GCKFU>

« Le temps des dolmens », vidéos filmées dans le cadre de la saison scientifique et culturelle « Néolithique » de 2021 de l'INRAP, interview de Jean Guilaïne, réalisée par François Goulin et Robin Thedenat, une collaboration Inrap et La vie des idées, 2021 <https://www.youtube.com/watch?v=5rV1sucWOIY>

« Les alignements mégalithiques de Belz-Kerduellan (Morbihan) », vidéo qui présente la fouille préventive sur le site « Kerduellan » sur la commune de Belz, tournée en 2006 par l'INRAP : https://www.youtube.com/watch?v=aWimsa_9Aw8&list=PLKTIhiP3U_t0UzwcIEA2II07DTuZ8wP7G

« Une nécropole de l'âge du Bronze ancien au Bono (Morbihan) », vidéo réalisée lors des journées portes ouvertes dans le cadre des Journées nationales de l'archéologie en juin 2013, sur la fouille préventive du site du Mané Mourin au Bono, INRAP, 2013. N. B. : *l'Âge du Bronze ancien, et la période qui suit le néolithique, au moment des premières métallurgies.* <https://www.youtube.com/watch?v=z6lNUV4yHaw>

« Les premiers bûcherons d'Armorique », vidéos de la chaîne *Past and Curious*, une série de dessins animés d'archéologie, réalisée par de jeunes chercheurs avec de jeunes professionnels du graphisme et de l'audiovisuel, en partenariat avec plusieurs laboratoires de recherches et d'institutions. <https://www.youtube.com/watch?v=kTNglaJu0lw>

« Devenir archéologue », série d'interviews de différents étudiants et chercheurs en archéologie pour présenter la discipline et ses différentes spécialités, réalisées par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : <https://www.youtube.com/channel/UCkgWgwjWMbuzQpJnCS0qllg>

AUTRES SUPPORTS

LE PETIT ILLUSTRÉ DU PATRIMOINE MONDIAL, livret numérique interactif édité par l'ABFPM pour aborder les différents concepts du patrimoine mondial de façon synthétique et ludique. <http://www.assoFrance-patrimoine-mondial.org/actualites/telechargez-le-petit-illustre-du-patrimoine-mondial/>

LA RÉVOLUTION NÉOLITHIQUE par Anne Lehoërf : <https://www.apfhg.fr/La-revolution-neolithique>

« LE NÉOLITHIQUE EST-IL UNE RÉVOLUTION ? », épisode de l'émission Sans oser le demander, animé par Matthieu Garrigou-Lagrange sur France Culture, entretien avec Jean-Paul Demoule archéologue et professeur émérite, spécialiste du néolithique et de l'âge du Fer en Europe. <https://www.franceculture.fr/emissions/sans-osser-le-demander/la-revolution-neolithique>

CARBONE 14, l'émission d'archéologie hebdomadaire de France Culture : <https://www.franceculture.fr/emissions/carbone-14-le-magazine-de-larcheologie>

LE COURS DE L'HISTOIRE, émission De Carnac à Stonehenge que nous disent les mégalithes ? <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-histoire/de-carnac-a-stonehenge-que-nous-disent-les-megalithes-4018533>

FAIRE L'HISTOIRE, ARTE, émission La hache polie, défricher le monde François Bon, <https://www.youtube.com/watch?v=kWHqvSiyKZk>

« TRUELLE ET SAC À DOS », émission et podcast de Céline Kergonnan de l'Art'chéoLab pour Radio Évasion, sur la médiation de l'archéologie en Bretagne : <https://www.radioevasion.net/emission/emission-radio-mediation-archeologie-bretagne/> disponible sur différentes plateformes de podcast comme Spotify. <https://open.spotify.com/episode/0VujEdkrADNU2y4wHse3nU>

RESSOURCES POUR LES ÉLÈVES



LIVRES ET PUBLICATIONS

Arkéo, la mythologie et l'histoire des grandes civilisations, magazine pour les 7 à 12 ans, Éditions Faton, mensuel

Naissance d'une île bretonne, Des alignements de Carnac à l'île de Gavrinis, H. MANSOTTE DE MANEVILLE, éditions Carré du Loch, 2019

Goumbi. Un enfant au temps de la pierre polie, G. SALES, S. et P. MACHU, collection mini album, éditions MSM, 2007.

Dolmens et menhirs. Carnac-Lozmariaquer. C. ALBAUT (textes) et B. PILORGET (illustration), Collection Minitinéaires, éditions du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, Paris 2005 (dernière réimpression en mars 2022)

Collection « À très petits pas » (dès 6 ans) aux éditions Actes Sud Junior en co-édition avec l'INRAP

Le néolithique, A. AUGEREAU (Texte) et L. MEHEE (Illustrateur), février 2018

La Préhistoire, C. SWINNEN et L. MEHEE (Illustrateur), janvier 2014

L'archéologie, R. DE FILIPPO (Texte) et R. GARRIGUE (Illustrateur), janvier 2015

Collection « À très petits pas » (dès 9 ans) aux éditions Actes Sud Junior en co-édition avec l'INRAP

Le néolithique, A. AUGEREAU (Texte) et L. MEHEE (Illustrateur), mai 2014

La Préhistoire, C. SWINNEN et L. MEHEE (Illustrateur), octobre 2010

L'archéologie, R. DE FILIPPO (Texte) et R. GARRIGUE (Illustrateur), avril 2011

Quizz de l'INRAP

<https://www.inrap.fr/quiz/je-decouvre-le-neolithique>

<https://www.inrap.fr/quiz/arts-et-objets-de-prestige-du-neolithique>

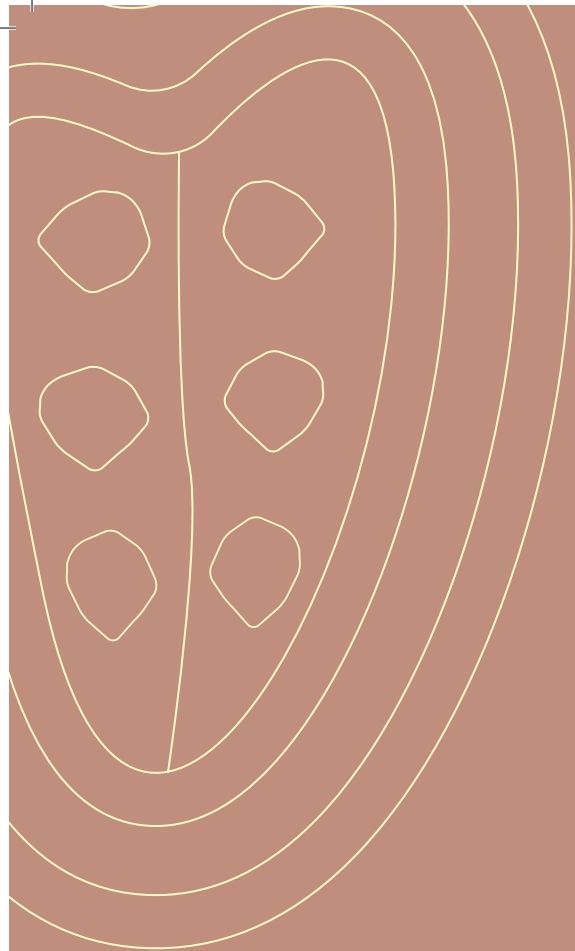
<https://www.inrap.fr/quiz/incollable-en-neolithique>

FILMS / VIDÉOS

« C'est pas sorcier – Néolithique, un tournant pour l'humanité », épisode de l'émission « C'est pas sorcier », diffusée sur France 3, sur le néolithique et les mégalithes <https://www.youtube.com/watch?v=p1UKVXA25EM>

« C'est pas sorcier – Le mystère des menhirs », diffusé sur France 3 <https://www.france.tv/france-4/c-est-toujours-pas-sorcier/c-est-toujours-pas-sorcier-saison-1/1129731-le-mystere-des-menhirs.html>

« Les experts de l'archéologie », 10 films d'animation pour expliquer les métiers de l'archéologie, produit par l'Inrap : https://www.inrap.fr/mediatheque/recherche?f%5B0%5D=field_collection%3A111416



PAYSAGES DE MÉGALITHES

